

PROJET SOCIAL

Projet ACF

2021 – 2024



SEPTEMBRE 2020



Table des matières

MOT DE LA PRESIDENTE	3
CALENDRIER DU PROJET CENTRE SOCIAL ET PROJET ASSOCIATIF	4
« DONNEES FROIDES »	7
DIAGNOSTIC INTERNE	12
En terme d'espaces	12
Le public.....	13
Moyens financiers	14
Ressources Humaines	15
LES ACTEURS SUR LE TERRITOIRE	17
Les acteurs de la parentalité	17
Des associations et des services éducatifs et récréatifs	17
Nos partenaires à vocation communale et intercommunale	18
DONNEES « CHAUDES » : LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	19
Méthodes d'enquête du diagnostic partagé et contexte de situation	19
Les actions réalisées	20
Synthèses des « données chaudes »	28
EVALUATION DU PROJET 2019 / 2020	29
Les partenaires	30
L'organisation de temps forts	31
Lieu d'accueil enfants parents	32
Ateliers parents-enfants	34
Informations collectives familles	34
Organiser des sorties familles	35
L'Espace Public Numérique	36
Actions à destination des bénéficiaires de l'épicerie sociale	39
Actions dans le secteur Politique de la Ville.....	40
La proximité : le secteur du Puy St Martin	40
L'Animabus	44
La fonction accueil	44
Tableau statistique de fréquentation	49
Conclusion projet social 2019 / 2020	50
Synthèse de l'évaluation de cette première partie	50
LE PROJET 2021 / 2024	51
S'inscrire dans la continuité	51
Les nouveaux axes.....	53
Évolution des AXES depuis notre premier projet	54
Arborescence de nos nouveaux axes	55
Fiches actions.....	56
LE PROJET ACF	65
« le lien familial », troisième axe de notre projet social et dossier A.C.F	66
Présentation de l'ACF	67
Synthèse de notre diagnostic pour l'ACF	69
Grands axes de travail du nouveau projet	71
Rappel des précédentes fiches actions	73
Articulation du projet ACF	77
Fiches actions ACF et modalités d'évaluation.....	78
 L'évaluation du prochain projet social	 83
Projection gestion budgétaire	85
ANNEXES	89

Mot de la Présidente

Désormais, tous les quatre ans, la Maison des Habitants MJC - Centre Social renouvellera son projet social et le présentera pour validation au Conseil d'Administration de la CAF de Haute- Savoie.

Il est une référence pour guider l'action de la Maison des Habitants MJC - Centre Social au cours des années 2021 à 2024 et aussi la base de l'agrément auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.



Noémie Bonnamour - Présidente
de la Maison des Habitants MJC
Centre Social

Il s'inscrit dans les missions attendues par la CAF à partir d'une circulaire qui en définit précisément son contenu (*Circulaire du 20/06/2012 relative à l'animation de la vie sociale*). Il s'inscrit également dans les missions attendues par la Ville de Saint-Julien-en-Genevois à partir d'une convention entre la Ville et la Maison des Habitants MJC - Centre Social (*Convention signée en septembre 2017 sur 6 années*).

Un « projet social » est le résultat d'un travail participatif. Des habitants, bénévoles, usagers, adhérents, administrateurs, salariés, partenaires institutionnels et associatifs ont œuvré conjointement à sa réalisation. Chacun s'y est investi à différents niveaux et ampleurs, avec ses convictions personnelles, idées, incertitudes et positionnement institutionnel et parfois tout cela ensemble !

Le document final est la résultante de ce travail collectif validé par le Conseil d'Administration de la Maison des Habitants MJC - Centre Social le 29 juin 2020. Il constituera pour les quatre années à venir, un guide et un outil de référence pour la mise en œuvre des actions menées par la Maison des Habitants MJC - Centre Social.

Toutefois, ce document est avant tout un outil de travail évolutif. En fonction de situations nouvelles, tant internes qu'externes à la structure, il devra être en capacité de les prendre en compte afin de faire évoluer son projet dans le but de toujours mieux « coller » aux besoins de la population du territoire.

C'est la démarche d'évaluation intermédiaire qui permettra à la Maison des Habitants d'adapter son projet en fonction des nécessités de son territoire.

Nous avons cheminé ensemble, pendant ce printemps-été si particulier, pour l'élaboration de ce document et nous espérons que vous lui réserverez votre meilleur accueil.

Calendrier du projet Centre Social et projet Associatif

COVID 19	Quoi	Quand	Qui	Contexte
	Évolution de l'équipe « permanent » Départs et nouveaux recrutements	Avril/ septembre (départ) Août/ octobre (arrivée)	Postes concernés : - animateur / coordinateur « jeunes et pratiques culturelles » - Coordinatrice Sociale et Familiale - animateur / coordinateur « EPN et Développement Durable » - animateurs « Tous publics »	
	Première journée de Formation inter Centres Sociaux en renouvellement de projet Social	12 octobre 2019	Administrateurs et directions des Centres Sociaux	A l'initiative des CAF des Savoie avec la Fédération des Centres Sociaux A la Maison des Habitants MJC - Centre Social
	Évaluation de l'actuel projet	Décembre à mars	L'équipe « permanente » + membres CA en fonction disponibilités	Démarche d'évaluation avec une jeune équipe renouvelée à 70%
	Rencontre avec la directrice du CCAS de St Julien pour une présentation de l'ABS « Analyse Besoin Sociaux » réalisée sur la commune	13 février	L'équipe « permanente » + membres CA en fonction disponibilité	L'accès à l'ensemble des travaux de l'ABS nous permet d'obtenir des données froides et chaudes très récentes. L'étude ABS a été réalisée en 2018
Incertitude, début crise sanitaire	Début du diagnostic participatif Élaboration de nos actions et actions sur le « terrain »	06 mars	L'équipe « permanente » + membres CA en fonctions disponibilité	Incertitude montante quant à la démarche de diagnostic participatif en fonction de la situation sanitaire
	Analyse de l'évaluation et construction d'un diagnostic partagé	05 mars	L'équipe « permanente » + membres CA en fonction des disponibilités	Journée de travail avec l'accompagnement de la Scoop « Accolade »
17 mars entrée en Confinement	Nonobstant la situation sanitaire, après analyse de la situation, décision par le Bureau de nous maintenir dans le rétroplanning initial de réalisation du Projet Social 2021 / 2024	Fin mars	Présidente / direction / Bureau	Les premières analyses nous permettent d'observer une constance quant aux éléments spécifiques du territoire. Par ailleurs, nous constatons une montée en charge régulière de notre projet Social 2019 /2020. A partir de ces deux éléments, nous estimons être tout de même dans un bon contexte afin de continuer notre démarche.
	Maintien du Diagnostic participatif	Du 17 mars à fin avril - Prolongation sur juillet et août	Équipe	Développement des actions via les multimédias

	Réorganisation du calendrier de formation et d'intervention de la Scoop Accolade	Mars / avril	Direction	
	Analyse du diagnostic / projections axes	Fin mars	L'équipe « permanente » + membres CA en fonction des disponibilités	
	Travail sur les nouveaux axes et projet ACF	Mars / avril	L'équipe « permanente » + membres CA en fonction des disponibilités	
	Seconde journée de Formation inter Centres Sociaux en renouvellement Annulation contexte COVID-19	04/04/20	Administrateurs et directions des Centres Sociaux	A l'initiative des CAF des Savoie avec la Fédération des Centres Sociaux . A Aime 73 Annulation contexte COVID-19
	Pré validation des futurs axes du Centre Social	07 avril	« Bureau élargi »	Le Bureau valide les « pré-axes » du projet
Sortie du confinement	Analyse du diagnostic de territoire	04/06/20	L'équipe « permanente » + membres CA en fonction des disponibilités	Journée de travail avec l'accompagnement de la Scoop « Accolade »
	Premier point de situation avec le technicien CAF quant au projet CS	08/06/20	Directeur MdH / Mme Bertrand CAF	
	Ajustement de pré-axes	18/06/20	Salariés et Vice Président	Adaptation des axes suite à journée « Analyse du diagnostic »
	Formation « travailler en Centre Social , le participatif »	23/06/20	L'équipe « permanente » + membres CA en fonction des disponibilités	Journée de travail avec l'accompagnement de la Scoop « Accolade »
	Soirée Diagnostic participatif	23/06/20	Rencontres avec partenaires, usagers, adhérents, administrateurs et salariés	30 personnes + salariés
	Formation « Centre Social, l'évaluation des actions»	25/06/20	L'équipe « permanente » + membres CA en fonction des disponibilités	Journée de travail avec l'accompagnement de la Scoop « Accolade »
	Validation projet Centre Social par CA	29/06/20	Administrateurs, dont les deux nouveaux membres élus de la nouvelle municipalité	Présentation de la démarche et échanges entre les administrateurs. Principe des nouveaux axes et objectif validés à l'unanimité
	Point intermédiaire avec CAF démarche de projet et validation des AXES	08/07/20	Directeur MdH / Mme Bertrand CAF	Point réalisé à partir du même document que présenté au CA du 29/06/20

11 juillet fin de l'État d'urgence sanitaire	Finalisation du dossier pour dépôt du Pré- projet Centre Social à la CAF	Juillet / août / 15 septembre	Directeur et équipe	
Situation sanitaire post COVID-19 incertaine	Dépôt à la CAF du projet 2021 / 2024	16/09/20	Direction	
	Formation « Travailler en Centre Social »	08/10/20	L'équipe « permanente » + membres CA en fonction des disponibilités	Journée de formation la Scoop « Accolade »
	Travail collaboratif sur projet associatif	septembre à novembre	L'équipe « permanente » + membres CA en fonction des disponibilités + adhérents + usagers	
	Retour préconisation technicien CAF sur projet Centre social	octobre	Technicien CAF	
	Dépôt du projet final Centre Social à la CAF	Fin octobre	Direction	
	Démarche participative nouveau projet associatif 2021 / 2024	21/11/20	L'équipe « permanente » + membres CA en fonction des disponibilités + adhérents + usagers	Objectif relancer le projet associatif de l'asso et le caler sur la même temporalité que l'agrément Centre Social
	Présentation projet Associatif en CA	08/12/20	CA	
	Présentation de notre projet Centre Social au Conseil d'Administration de la CAF de Haute-Savoie	½ décembre	CA de la CAF de Haute-Savoie	
	Retour d'information du CA de la CAF	½ décembre	Technicien CAF	
	Début du nouveau projet centre Social	01/01/21	Tous MdH	
	Validation du projet associatif en AG	18/05/21	CA et adhérents	

Ce tableau nous permet d'observer :

- Une adaptation rapide de la nouvelle équipe à ce nouveau process
- Une démarche maintenue et structurée malgré la situation sanitaire de la COVID-19
- Une adaptation forte tant des salariés que des administrateurs à cet état de fait
- L'ensemble des temps forts de cette démarche ont été vécus en simultanément par les salariés et par les administrateurs
- L'objectif de faire coïncider tant au niveau des objectifs qu'au niveau temporalité « projet Social » et « Projet associatif »



Les « données Froides »

Zone d'intervention de la « Maison des Habitants MJC – Centre Social »

La Zone d'intervention de la « Maison des Habitants MJC – Centre Social » couvre l'ensemble de la commune de Saint-Julien-en-Genevois.

Certaines de ses actions s'adressent également à des publics résidents sur la Communauté de Communes du Genevois.

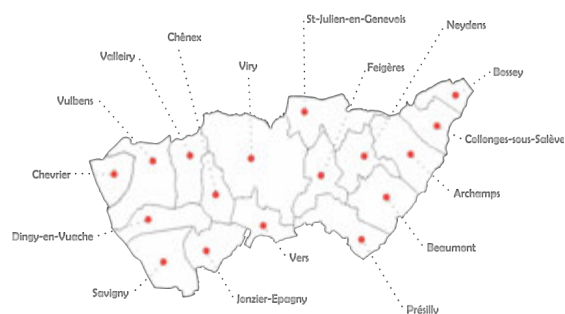
Cet état de fait permet d'assurer une mixité et ouverture en direction de différents publics tout en permettant un équilibre financier sur des actions qui ne sont pas ou moins subventionnées.

L'implantation de St Julien en Genevois dans le Territoire

Située dans la Zone Nord-ouest du département de la Haute-Savoie, Saint-Julien-en-Genevois, est à la fois une sous-préfecture de 15 000 habitants, un chef-lieu de canton et une ville frontière avec la Suisse, à 10 kilomètres de Genève. Elle est aussi la ville-centre assurant les fonctions administratives et commerciales de la Communauté de Communes du Genevois. Cette dernière est composée de 17 communes et compte 44 000 habitants. Enfin, Saint-Julien-en-Genevois fait partie du territoire du « Grand Genève » (territoire sur France et Suisse) qui compte plus d'un millions d'habitants.



Commune de St Julien - 15 000 habitants



La Communauté de Communes du Genevois (CCG) est l'association de 17 communes du canton de Saint-Julien et représente 44 000 habitants.

Retenir / réflexion

Saint-Julien-en-Genevois est une ville frontière de 15 000 hab inclus dans un territoire « franco / suisse » de plus d'un millions d'habitants.



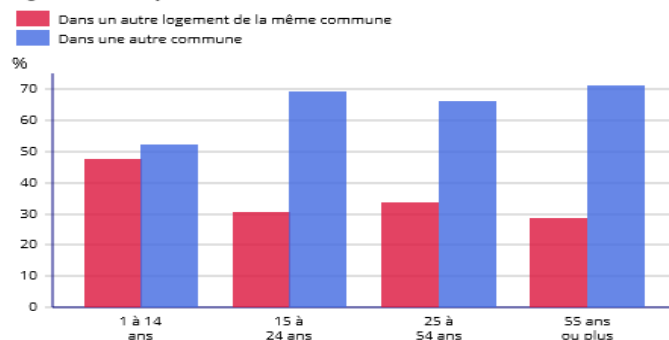
Le territoire du Grand Genève (France / Suisse) représente plus d'un millions d'habitants

La population :

La proximité immédiate de la Suisse, qui propose dans tous les secteurs de métiers des salaires nettement supérieurs aux salaires français, rend cette zone frontalière attractive et sujette aux mouvements de population.

- De 2012 à 2016 la population a augmenté de 4,7% par an.
En 2016, St Julien-en-Genevois comptait 14 045 habitants.
A ce jour, elle avoisine les 15000 habitants
- Chaque année, 9,8% de la population arrive de l'extérieur, c'est un solde migratoire 3 fois plus élevé que le reste du département.

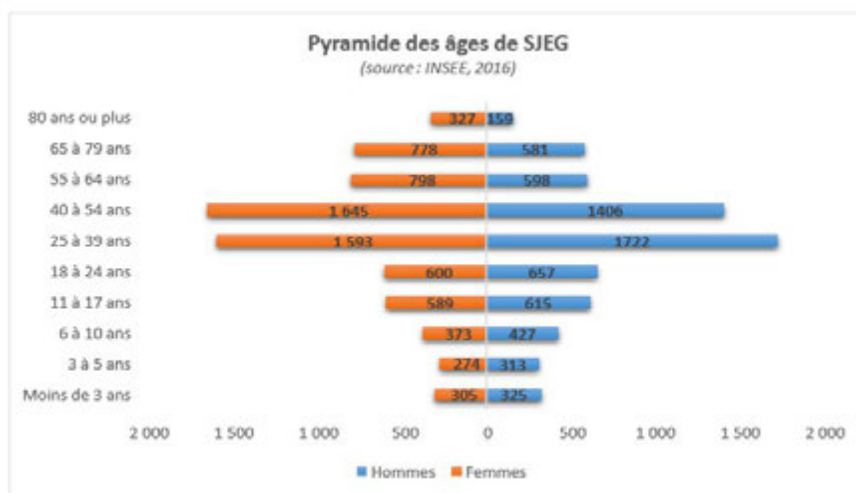
POP G3 - Lieu de résidence antérieure par âge des personnes habitant un autre logement 1 an auparavant



A retenir / réflexion

Ce solde migratoire (et non naturel), est, comme évoqué précédemment, dû à l'attractivité économique de la Suisse voisine.

Les parts d'âge les plus élevées sont celles des 25-39 ans et des 40-54 ans :



Au sens de l'INSEE, 58.6% des ménages à Saint-Julien-en-Genevois sont des familles. 43.4% d'entre eux sont des couples avec enfants. Parmi elles, 19.6% sont des familles monoparentales, ce chiffre est en augmentation depuis 2011.

Ménages selon leur composition en %	Saint-Julien	Haute-Savoie	France
Ménages d'une personne	39.4	33.9	35.3
Hommes seuls	17	15.3	15.1
Femmes seules	22.4	18.6	20.2
Autres ménages sans famille	2	2.3	2.6
Ménages avec familles	58.6	63.7	62.1
Composition des ménages avec familles :			
Un couple sans enfant	21.7	25.9	26.3
Un couple avec enfants	25.6	29	26.3
Une famille monoparentale	11.3	8.9	

Tableau que l'on obtient en croisant les données de la répartition des ménages avec les données INSEE de la Haute-Savoie et de la France, également sur la parution 2019 :

Par comparaison entre St-Julien, la Haute-Savoie et la France, nous observons qu'à St-Julien, les ménages d'une personne sont plus nombreux, ce qui peut potentiellement être facteur d'isolement de certaines personnes. Le nombre de familles monoparentales est également plus élevé que la moyenne départementale et nationale.

C'est un facteur à prendre en compte dans les difficultés rencontrées autour de la parentalité, notamment dans une région où le coût de la vie est élevé. Cela peut impliquer une précarité des parents en situation monoparentales, soit à mi-temps ou à temps complet avec des difficultés de garde d'enfant et – de surcroît – un isolement sur les questions de parentalité.

Saint-Julien-en-Genevois, terre des disparités

Si le revenu médian y est supérieur à la moyenne nationale (2634 euros à St Julien contre 1697 pour la médiane française), son taux de pauvreté l'est également.

Le taux d'inégalité à St-Julien est élevé : l'indice de Gini y est de 0,4. Cet indicateur, utilisé par l'Observatoire des Inégalités, reflète l'écart entre les personnes les plus aisées et les plus pauvres sur une commune. Un indice de Gini proche de 0 refléterait une commune absolument homogène, et plus il est proche de 1, plus les inégalités sont fortes. A titre de comparaison, l'indice de Gini en France est de 0.29 et de 0.32 au niveau de la Haute-Savoie. Nous pouvons en conclure que les disparités économiques à Saint-Julien sont bien supérieures à la moyenne.

En outre, selon le Laboratoire Compas, le taux de pauvreté est très faible en Haute-Savoie (9.19 contre 14.69 en France). Or, il est de 14.99 à Saint-Julien. Si à Saint-Julien, les 10 % les plus riches gagnent en moyenne 6 605 euros par mois, les 10% les plus pauvres gagnent 849 euros par mois, soit bien en-dessous du seuil de pauvreté en France, qui est de 1015 euros.

Dans une enquête menée par l'INSEE parue en 2018, «85 % des ménages résidants en logement social ont un niveau de vie inférieur au niveau de vie médian des occupants du secteur libre (...) ils bénéficient également plus souvent de prestations sociales (...) dans le logement social, les situations de pauvreté sont ainsi plus fréquentes : le taux de pauvreté atteint 35%, dans les autres secteurs, il est de 23% pour les locataires du secteur libre et de 7% pour les propriétaires occupants ».

A St Julien, le secteur « Saint George / Route de Thairy » est l'un des 1500 quartiers inscrits au niveau national au titre de « QPV » Quartier Politique de la Ville. Ce quartier n'est pas le seul secteur en difficulté sur la commune. Celui du « Puy Saint Martin » est également ressenti par les acteurs comme un secteur ayant une population en difficulté. Pour exemple, sur le premier semestre 2020, la majorité des bénéficiaires de l'épicerie sociale de la commune vivent dans ce quartier.

A retenir / Réflexion

Saint-Julien-en-Genevois est un territoire avec de grandes disparités économiques et sociales.



Récapitulatif des données « Froides » spécifiques sur St Julien :

Une population en augmentation et en renouvellement permanent :

- En moyenne, chaque année, 9.8% de la population de Saint-Julien arrive de l'extérieur (environ 1400 personnes)
- Entre les départs et les arrivées sur St Julien, la population augmente de 3,8% par an (+ 500 habitants par an)
- Ainsi, statistiquement, depuis la création de la Maison des Habitants MJC Centre Social (3 ans) , 5000 nouvelles personnes sont arrivées sur la commune, de nombreuses autres l'ont quittée.

Cela se traduit par :

- Un besoin permanent d'informer les nouvelles populations
- Une difficulté à construire dans la durée de nouveaux réseaux entre personnes.

Une demande de logement plus importante :

- Entre 2012 et 2016, Saint-Julien a connu une augmentation de près de 20,7% du nombre de ménages passant de 5639 à 6426 ménages. Sur la période, l'augmentation est de 4,7% par année
- La taille des ménages diminue, conduisant à une augmentation plus importante des besoins en logement (et de plus petite taille)
- Logement plus petit par la taille du ménage et du prix de l'habitat.

Cela se traduit par :

- Une demande des familles de pouvoir bénéficier d'espace en dehors de leurs logements (ex : lieu de jeux pour les enfants, espace de rencontre pour les parents et autres adultes)
- Une difficulté à se loger pour les faibles revenus (ou salaire « normal » français)

Pyramide des âges :

- Le nombre relativement important des de 25 à 39 ans
- La part des plus de 65 ans est très inférieure à celle de la France (18,8%)

Cela se traduit par :

- Une explicitation en partie du nombre élevé d'enfants de moins de 5 ans
- Une population « seniors » bien présente mais moins visible

Familles monoparentales :

- Une moyenne supérieure au département et au national

Cela se traduit par :

- Un risque accru d'isolement
- Un risque de précarité financière dans un territoire où le coût de la vie est élevé

Données socio-économiques :

- Le niveau de vie médian est de 31 196 €. En France, il est de 20 300 €
- 60% des habitants actifs frontaliers ont des revenus supérieurs à la moyenne nationale
- Le taux de pauvreté est de 14,6%
- En juin 2019, les demandeurs d'emplois étaient 893 en cat. A, 1203 en cat. A, B, C soit environ 9,4% de la population active (+ 6,7% sur un an, contre - 1,9% en France)

Pauvreté et précarité

- 1 611 personnes vivent au sein d'un foyer à bas revenus dont 19,6% sont isolées ou en familles monoparentales
- 243 Allocataires du RSA :
 - Soit 444 personnes couvertes par le RSA dont 6,7% ont < 2 ans
 - Dont 57% sont isolées ou en familles monoparentales
- Sur le 1er trimestre 2020, une majorité des bénéficiaires de l'épicerie sociale habitait sur le secteur du Puy St Martin

Cela se traduit par :

- Une très grande disparité sociale sur un même territoire

Conclusion

Ces récentes informations nous conduisent à observer une similitude quant aux données que nous apportons dans nos précédents documents en juin 2016 et septembre 2018.



Diagnostic interne

Généralités :

Le Centre Social étant situé sur la commune de Saint-Julien-en-Genevois, par convention, comme pour toutes les associations Saint-Juliennoises, nous disposons d'un accès possible sur réservation à l'ensemble des équipements de la commune.

Depuis l'ouverture de la Maison des Habitants, aucune de nos demandes d'utilisation de locaux (générée dans les temps) n'a été refusée par les Services de la Ville.

En terme d'espaces :

Le siège de l'association « Maison des Habitants MJC Centre Social ».

Les locaux de la Maison des Habitants se situent au premier étage du Bat MIEF, au 3 rue du Jura.

A ce niveau nous avons en gestion directe, sur une surface de 800 m², 13 espaces d'accueil (halls, cuisine, bureaux, salles polyvalentes) et 4 bureaux pour notre administration.

En période « normale », hors Covid-19, ces différents espaces peuvent accueillir entre 2 et 100 personnes.



Vue générale du Bat MIEF. La Maison des Habitants MJC - Centre Social se situe au 1er étage.

Espaces spécifiques :

Au niveau du siège de l'association :

1 accueil

1 salle Espace Public Numérique

1 salle « Espace Famille » aménagé pour l'accueil de la petite enfance

1 cuisine pour des actions collectives

2 bureaux pour des entretiens individuels

5 salles polyvalentes pouvant accueillir de 20 à 100 personnes

2 grands halls

Comme vu dans le chapitre « généralité », la Ville nous permet sur réservation (ponctuelle ou annuelle) d'accéder à de nombreux locaux :

- 3 gymnases et terrains sportifs
- Bâtiment « Arande » salle de spectacles et d'animations
- Petite salle des Tilleuls (quartier Politique de la Ville) et salle Pégase (Secteur Puy-St-Martin)

En terme de matériel :

Au siège :

Deux salles aménagées spécifiquement :

Espace Public Numérique

Espace Famille

Administratif / bureautique

L'ensemble de l'équipe « Permanente » dispose d'un ordinateur (portable ou fixe)

L'ensemble de nos dossiers sont protégés sur un serveur

Un copieur est accessible à l'ensemble des salariés et partenaires

Les permanents de « terrain » disposent chacun d'un téléphone portable professionnel

Matériel d'activités :

Nous disposons d'un matériel de « base » traditionnel pour l'exercice de nos activités. Ce matériel est rangé dans 3 réserves.

Par mise à disposition :

Dans le cas d'un besoin en matériel supplémentaire pour des manifestations, la Ville peut nous mettre à disposition du matériel de plein air et de sonorisation.

En terme de locomotion :

La structure ne possède pas de véhicule spécifique (coût de gestion important par rapport au besoin)

En fonction des projets, nous avons recours à la location :

Location minibus à l'association ASJ74 (club sportif local)

Location de véhicule (entreprise de location)

Location par compagnie d'autocariste

Utilisation des transports publics

Mise à disposition de 3 vélos pour le personnel

Covoiturage pour les réunions

En prévision : Abonnement « auto libre » pour les déplacements hors transports en commun ou covoiturage.

Le public

Par public, nous entendons dans ce chapitre toutes les personnes qui « vivent » à différents moments une situation dans le cadre de la Maison des Habitants MJC - Centre Social...

- **Les élus de l'association** : qui sont élus à l'Assemblée Générale et membres du CA.
- **Le Bureau** : est constitué de la présidente, du vice-président, du trésorier, de la secrétaire et en fonction des années des autres membres élus par le Conseil d'Administration.
- **Le Conseil d'Administration** : est quant à lui constitué de membres élus à l'Assemblée Générale, d'adhérents, de membres de droit (deux élus de la Ville de St Julien, du directrice de la structure

(avec voix consultative), de membres associés. Il est également possible d'y inviter des salariés de la structure avec voix consultative (ce qui est fait systématiquement) ainsi que d'autres personnes au titre d'invités ponctuels.

- **Les salariés** de l'association : *qui ont un contrat de travail avec la structure.*

L'essentiel de l'équipe est embauché dans le cadre de la Convention Collective de l'Animation en CDI (contrat à durée indéterminée). L'organigramme vous sera présenté dans les pages suivantes.

- **Les prestataires** de services : *qui ont une convention d'intervention avec la structure.*

La structure a très peu recours à la démarche de « prestataire de services ». De façon régulière, nous travaillons avec deux associations ; l'une pour le Cirque, la seconde pour le hip hop.

Il est possible, pour des actions ponctuelles pilotées par un professionnel de la Maison, que nous ayons recours à un prestataire extérieur afin d'assurer une compétence non prise en charge par notre équipe de professionnels et ou bénévoles.

- **Les bénévoles** : *adhérents ou non à l'association et qui s'investissent librement dans une action sans compensation.*

De longue date (l'association fêtera durant ce nouveau projet social ses 50 ans), des bénévoles s'investissent dans la vie de la MJC devenue « Maison des Habitants MJC - Centre Social ». Des activités telles que le jeu de société, le volley, le foot en salle et le roller en ligne sont portées de longues dates par des bénévoles.

D'autres bénévoles interviennent également dans les actions de notre « Espace Public Numérique », actuellement 2 à 3 personnes, et ponctuellement dans d'autres actions. Toutefois, nous nous devons de constater que l'investissement bénévole dans notre structure est pour notre part, réduit. Environ 15 personnes en dehors du Conseil d'Administration.

- **Les adhérents** : *qui ont une carte d'adhérent.*

En fonction des saisons, nous comptons entre 800 et 1000 adhérents. Ceux-ci fréquentent principalement les Activités Régulières de la structure (sport, culture, langues, danses, ...). Nous les rencontrons peu, en dehors de ces actions.

- **Les usagers** : *qui bénéficient d'actions ou prestations organisées par la structure.*

C'est depuis l'évolution de notre association en tant que Centre Social que nous observons une nette augmentation de ce public. Cela sera visible dans notre tableau statistiques.

- **Les partenaires** : *qui contribuent à la concrétisation d'un objectif de la structure.*

Les statuts sont multiples, institutions ou associations locales, départementales, nationales. Nous les présenterons dans un prochain chapitre.

Moyens financiers

Une gestion saine nous permet depuis plusieurs exercices d'avoir une réserve financière correspondant à 3 mois de fonctionnement.

Nous percevons nos différentes subventions et prestations de services avec une assez bonne régularité.

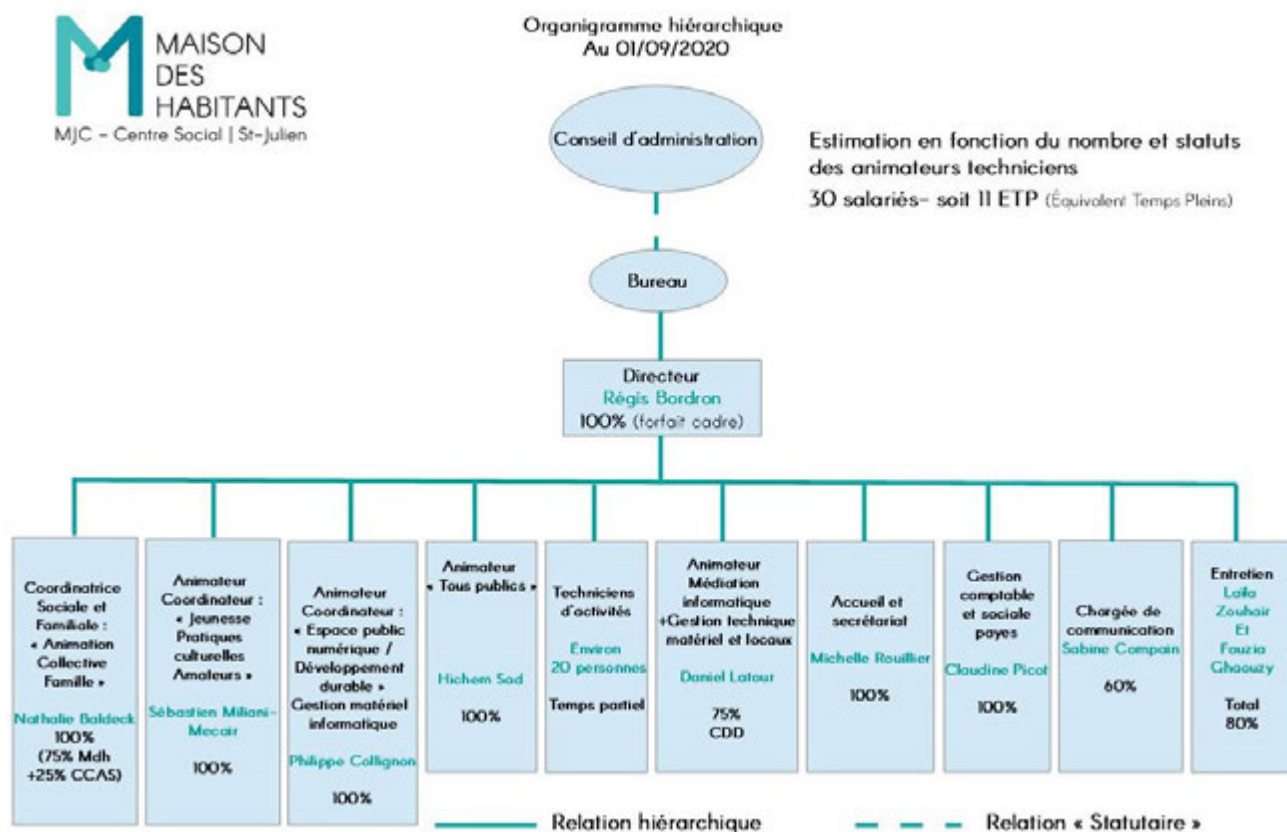
Un tiers de notre budget de fonctionnement dépend de la participation financière des adhérents à nos « activités régulières », (environ 180 000 € / an). Toutefois, comme bon nombre de structures telle que la nôtre, une visibilité à plus de trois ans reste difficile.



Ressources Humaines

L'organigramme

Cet organigramme présente l'organisation hiérarchique de notre structure (cf Annexe).



Évolution de l'organigramme

Depuis notre premier projet « Centre Social » en septembre 2017, les principales évolutions de l'organigramme sont :

Suppression :

Poste « *Animateur / coordinateur* » (1 poste supprimé) :

L'objectif étant ici de ne pas multiplier au niveau de l'équipe de professionnels les espaces de coordination / décision et faciliter ainsi une plus grande réactivité.

Suppression de ce poste en juin 2019 (suite à départ en retraite).

Évolution :

Poste « *Animateur / coordinateur* » Développement Durable et Espace Public Numérique :

Elle porte sur un recentrage des tâches liées à ce poste :

- ▷ En retirant la mission « communication » (par la création d'un poste de chargée de communication).
- ▷ En Allégeant la mission « suivi du matériel informatique » de la structure. (par le recours à la sous-

traitance technique pour le serveur informatique et le rajeunissement du matériel informatique).

▷ En créant un poste d'animateur « médiation informatique », à temps partiel.

Évolution en juin 2019, poste pourvu en novembre 2019 suite au départ de l'ancien titulaire.

Création :

Poste « Animateur médiation informatique » + gestion technique matériel et locaux :

Ce poste, dans un contexte de gestion budgétaire et d'accompagnement social, est un poste à temps partiel en CDD dans le cadre du CUI / CAE.

Il permet un développement conséquent de notre accueil au sein de l'Espace Public Numérique.

Création en mars 2019 sur un CDD de 1 an, renouvelé pour un an en mars 2020. Prolongation du poste après mars 2021, actuellement à l'étude.

Poste « Animateur Tout Public » :

L'objectif de cette création de poste est d'accroître de façon conséquente nos actions en « face à face » avec les usagers.

Création avril 2019, pourvu en août 2019.

Poste « Chargée de Communication » :

Ce poste fait directement suite à notre diagnostic social 2019 / 2020, qui fait apparaître une nécessité de développer nos supports d'information en direction d'un public diversifié, sans cesse en renouvellement.

Il permet également d'alléger les missions du poste de coordinateur « développement durable et EPN », les tâches du directeur, et celle en bénévolat de la Présidente.

Création en février 2020, pourvu en septembre 2020 (contexte crise Covid-19).

Objectifs de cette évolution

Être au plus près des usagers et plus souvent sur le « Terrain » :

Plus près :

Ces différentes évolutions ont été réalisées dans l'objectif d'une plus grande efficience quant aux aspects organisationnels et administratifs des postes afin de permettre à chaque salarié de créer et développer leurs différentes missions d'animation en lien direct avec les usagers de la structure.

Plus souvent :

A l'instar d'une structure « MJC » qui fonctionne principalement en « Saison », la « Maison des Habitants MJC - Centre Social » s'est désormais structurée sur un fonctionnement permanent de la structure.

A l'exception d'une période de fermeture totale durant les « Fêtes de fin d'année », nous développons des actions sur l'ensemble de l'année. La période d'été, juillet / août, est privilégiée pour les actions de proximité dans les différents secteurs de la ville.

Cette organisation est possible grâce aux différentes compétences de l'équipe et à une planification concertée du travail et des congés.



Les acteurs sur le territoire

Les acteurs de la parentalité

« La Famille » représente l'une des principales composantes d'un Centre Social, bon nombre de ces actions vont en ce sens. Dans ce contexte, ce chapitre, se propose de mettre un focus plus particulier quant aux dispositifs et structures partenariales agissant localement en direction des différentes personnes composant la famille. Nous parlerons ici de partenaires privilégiés.

Outre les « Activités Régulières » proposées par la Maison des Habitants qui offrent aux familles de nombreuses possibilités telles que : les ateliers parents-enfants, les ateliers pour enfants de moins de 3 ans, les ateliers pour les enfants de tous âges... les familles à Saint-Julien-en-Genevois bénéficient d'une vie associative dynamique et de plusieurs services.



Des associations et des services éducatifs et récréatifs

La commune répertorie environ 80 associations sportives, culturelles, sociales, de solidarité internationale, communautaires, de parents d'élèves, pour le développement durable, de promotion d'innovation ou encore d'aide à la population (aide alimentaire, vestimentaire, aide aux démarches administratives pour personnes étrangères, cours de Français de tout niveau).

Des infrastructures

La commune de St-Julien offre des infrastructures municipales de qualités comme la Maison des Activités « l'Arande », qui peut accueillir des spectacles jeunesse et diverses activités tant culturelles que sportives, encore la bibliothèque municipale située à quelques pas de la Maison des Habitants ou encore la Ludothèque gérée par l'association « Lémandragore » présente dans nos locaux.

Des services municipaux, intercommunaux et départementaux

Il existe sur ce territoire, plusieurs services de soutien à la parentalité et d'accompagnement des familles fragilisées. Sont présents un service de prévention spécialisée, deux services d'accueil de jour administratif et judiciaire.

Nos partenaires à vocation communale :

Les services municipaux principalement en lien « social » avec notre structure :

Le service « Cohésion Sociale et Participation » dans lequel se trouve les services de la Réussite

Éducative, Politique de la Ville, Jeunesse, culturels et sports.

Le service « Éducation Animations » dans lequel se trouvent les services scolaires, les TAP et le Centre de Loisirs.

Le CCAS en phase de développement vers une nouvelle restructuration.

L'offre préscolaire et scolaire

A propos de l'offre scolaire, Saint-Julien-en-Genevois regroupe : 4 écoles publiques, 1 complexe privé de la maternelle au lycée, 2 collèges, 1 lycée.

De 2010 à 2019, les besoins en salle de classe de primaire ont augmenté de plus de 30%.

Saint-Julien-en-Genevois est donc confrontée à la nécessité d'augmenter ses capacités d'accueil pour les enfants, de nouvelles classes sont créées régulièrement. Une nouvelle école ouvrira à la rentrée de septembre 2020. Toutefois, ces nouvelles ouvertures risquent de ne pas pouvoir répondre à la demande sans cesse grandissante.

Nos partenaires à vocation intercommunale :

- Un Pôle Médico-social,
- Un service de Prévention Spécialisée : « Passages »
- La petite enfance

La couverture des modes de garde du jeune enfant recensée par la CAF sur la communauté de commune dont dépend St-Julien est de 43,34%. En Haute-Savoie, celle-ci est située entre 40 et 54,49 (source statistiques CAF) – Nous nous situons donc dans la moyenne basse au niveau Départemental.

Au niveau national la couverture est de 58,09%.

A retenir / Réflexion

Un territoire riche en infrastructures qui tentent de s'adapter aux évolutions de la population.



Données « chaudes » : le diagnostic participatif

Méthodes d'enquête du diagnostic partagé et contexte de situation :

Cette démarche s'est déroulée dès janvier 2020 et s'est terminée fin août 2020.

La Maison des Habitants -MJC – Centre Social a bénéficié d'une formation à l'animation participative et à l'évaluation d'un projet social ainsi que d'un accompagnement « sur-mesure » aux renouvellements du projet social et du projet associatif avec la SCOP Accolade, s'appuyant sur des processus de mobilisation collective.



Soirée « diagnostic participatif » du 23 juin 2020

Le 5 mars 2020, après avoir échangé, sur les spécificités du territoire, ses forces, ses faiblesses, salariés et administrateurs de l'association dressent, en vue du diagnostic participatif partagé, un plan d'animations participatives à 20 jours.

Les premières rencontres se déroulent, elles complètent celles déjà réalisées depuis janvier en direction des usagers de l'espace famille. Le 12 mars 2020, la France est en état d'urgence sanitaire, ses habitants sont confinés pour deux mois. Les animations participatives en direction des habitants, usagers et adhérents ne peuvent être tenues.

Une prise de position est alors optée et validée par le Bureau de l'association. Il est décidé, malgré la phase de confinement, de maintenir des actions en direction des habitants et de poursuivre notre démarche de diagnostic participatif en vue de déposer comme prévu, en septembre, notre dossier de projet Centre Social.

L'équipe relève ce défi et réinvente ces modalités d'interventions. Un nouveau rétroplanning du projet est établi.

La période de confinement, plutôt que de devenir une contrainte, est alors devenu un nouveau champ d'expérimentation.

Sur cette période, nous avons mis en place différentes actions via les multimédias, dont deux questionnaires en direction des habitants confinés.

Ce qui, dans un premier temps, aurait pu se révéler comme un problème, s'est alors traduit en une forte participation quant aux retours de questionnaires (*les supports de questionnaires et analyses statistiques sont présentés en annexes de ce dossier*).

Le 04 juin 2020, trois semaines après le dé-confinement, administrateurs et salariés se retrouvent pour une journée de travail avec la scoop Accolade. L'objectif fut de partager nos constats, les ressources du territoire, nos premiers retours de diagnostics et de les croiser avec les données et analyses du document ABS « Analyses des Besoins Sociaux », récemment réalisées par la Ville de Saint-Julien-en-Genevois.

Le 23 juin 2020, après une nouvelle journée de formation sur la « participation en Centre Social » une rencontre « Diagnostic participatif » avec des habitants, usagers, partenaires institutionnels et élus est

organisée à la Maison des Habitants. Un word café est proposé afin d'avoir un nouveau regard sur le centre social et sur le territoire.

Une trentaine de personnes sont présentes, témoignant ainsi des bons partenariats qu'entretient l'association avec l'extérieur.

Sur plusieurs semaines, l'équipe de la Maison des Habitants, malgré une situation de crise, avec un confinement, puis un dé-confinement au niveau international, s'est attachée à aller vers les habitants, usagers partenaires et adhérents de la Maison des Habitants, afin d'entendre leurs avis et idées.

En voici le récapitulatif et le compte-rendu :

Les actions réalisées

● En présentiel

Sur le « terrain » :

- ▷ Par questionnaires lors d'entretiens à la Maison des Habitants :
- ▷ En direction des familles et usagers (44 questionnaires)
- ▷ Dans la ville, et durant nos actions d'été « Animabus »:
- ▷ Questionnaire à trame « échange libre » auprès de passant (35 personnes)
- ▷ Le « Passant perdu »
- ▷ Questionner les passants quant à l'existence d'un CS sur la ville. (34 personnes)

● En réunion :

- ▷ Rencontre de l'équipe de la MdH, Administrateurs et salariés avec Mme Sophie Marmande, directrice du CCAS afin de découvrir et d'analyser ensemble le dossier « ABS » Analyse des besoins Sociaux, réalisé par la Ville en 2019. (12 personnes)
- ▷ Rencontre Diagnostic Participatif : (35 personnes)
- ▷ Rencontre de l'équipe d'Animateurs Techniciens d'activités : (15 personnes)

● Pilotage

- ▷ 3 réunions de Bureaux en Visioconférence (dont un Bureau élargi en période de confinement)
- ▷ 1 CA de validation

● En numérique dans le contexte du confinement « Covid 19 »

- ▷ Par questionnaires en ligne :
- ▷ En direction des jeunes (400 retours)
- ▷ En direction des familles (139 retours)

► **Soit au total : 539 retours « numériques », 175 rencontres « en présentiel », réunions de pilotage**



*Soirée des inscriptions à la
Maison des Habitants en début
en septembre*



Diagnostic « le passant perdu »

A différentes reprises, entre février et août (sauf en période de confinement), nous nous sommes promenés dans la ville et spontanément nous posions alors la question suivante à des passants : « Bonjour madame, excusez moi, je cherche la Maison des Habitants, MJC - Centre Social, pourriez-vous me dire où elle se trouve ? »

Par cette démarche, nous souhaitions savoir si des habitants connaissaient l'existence de notre structure et sa vocation de centre social.

Voici le résultat

Sur 34 passants, 18 connaissent la Maison des Habitants (12 femmes et 6 hommes), 16 ne la connaissent pas (10 hommes et 6 femmes).

Parmi les 16 personnes ne connaissant pas la Maison des Habitants, 4 connaissent le bâtiment MIEF, siège de notre structure.

Nous avons mené ce même « sondage » en 2016 lors de l'écriture de notre projet initial afin de savoir si la population connaissait l'existence du Centre Social, alors municipal.

Il en ressortait que majoritairement les personnes avaient connaissance d'un nouveau bâtiment qui s'appelait la MIEF (Maison Intergénérationnelle de l'Enfance et de la Famille) mais qu'elles ne pouvaient pas nous dire si il y avait un Centre Social dans ce bâtiment.

Notre constat

Après trois ans de fonctionnement en tant que Centre Social, nous commençons à observer une tendance à une meilleure connaissance de l'existante, tant du bâtiment que de notre structure « Centre Social ».

Diagnostic participatif « Famille »

La spécificité du montage administratif d'un projet Centre Social réside dans le fait qu'il peut également inclure un dossier « ACF » Animation Collective Famille.

Notre centre social « Maison des Habitants » se positionne clairement avec une entrée forte dans le domaine de la Famille tout en prônant l'indispensable transversalité de ces actions afin de contribuer à une plus grande brassage des différents publics. De ce fait, cette partie de présentation du diagnostic participatif servira également de repère pour le dossier ACF.

La démarche « diagnostic participatif Famille »

Avant le confinement :

Nous avons réalisé deux questionnaires à destination de publics différents sur la base des questions que nous avons imaginé lors de la formation Accolade :

- Un premier questionnaire nous a servi de trame à l'échange libre avec des passants dans les rues de Saint-Julien-en-Genevois, qui a totalisé 35 répondants, majoritairement des familles du territoire.
- Un second qui nous a servi de trame à l'échange libre auprès d'utilisateurs de la Maison des Habitants, des bénévoles, des usagers et des adhérents, qui a totalisé 44 répondants.

Durant le confinement :

Nous avons élaboré et diffusé un questionnaire « en ligne » aux adhérents que nous avons ensuite posté sur notre page Facebook à destination du grand public, basé sur les questions de la formation Accolade, ainsi que la recherche de données qui nous paraissaient essentielles pour approfondir notre première partie de diagnostic. Il a totalisé 139 répondants.

Après le confinement :

L'équipe permanente et les administrateurs ont eu une deuxième journée de formation ayant permis la mise en œuvre une soirée de diagnostic participatif ouvert à tous : élus, partenaires, habitants de Saint-Julien-en-Genevois, usagers, utilisateurs et adhérents de la Maison. Elle a réuni une trentaine de personnes.

Sociologie des répondants, personnes interviewées et personnes présentes à la soirée diagnostic

Les personnes rencontrées lors des échanges, les répondants des différents questionnaires ainsi que les participants à la soirée de diagnostic participatif ont été des femmes pour la majorité.

Les répondants des questionnaires sont des personnes qui habitent Saint-Julien-en-Genevois, représentant majoritairement les quartiers du Centre-Ville et du Puy-Saint-Martin, ainsi que la communauté de commune.

Conclusions pour le secteur famille

Il s'agit ici de synthétiser les différentes réflexions, échanges et résultats de notre diagnostic concernant l'animation collective famille. Vous trouverez en pièce jointe de ce dossier l'ensemble des résultats si vous souhaitez avoir davantage d'informations.

Durant les entretiens, et sur les retours des questionnaires, nous remarquons des volontés pour les personnes interrogées de :

- *Lien social* : les personnes évoquent la volonté d'un lieu pour se retrouver, faire des activités ensemble, avoir des échanges sociaux entre parents, et entre enfants.
- Être davantage *informé* sur les différents événements locaux à destination des familles, ainsi qu'une volonté de voir la ville davantage animée avec des événements, des animations de rues, des activités à faire en famille plus importantes et plus diversifiées (notamment plus de propositions pour les enfants de moins de trois ans).

Nous remarquons aussi que les actions connues de la Maison des Habitants ainsi que les activités dans lesquelles les personnes ont déclaré participer sont les activités familles (sorties, Lieu d'Accueil Enfant-Parent) ainsi que les activités régulières.

Pour les répondants du questionnaire en ligne, l'objectif de la Maison des Habitants le plus important est : accompagner les familles, favoriser l'éducation des enfants.

Questionnaires en direction des jeunes

Dans le contexte de la COVID-19, les animations participatives avec les jeunes ne peuvent être tenues. Un questionnaire informatisé a alors été réalisé puis diffusé aux jeunes par l'intermédiaire des établissements scolaires (secondaire) de Saint-Julien-en-Genevois.



Celui-ci aborde différentes thématiques, telles que la mobilité, les temps libres, la santé, l'éducation ou encore la citoyenneté. ► **450 retours.**

Nota : le lien informatique ainsi que l'intégralité du questionnaire sont proposés en annexes.

Par ce questionnaire, nous souhaitons connaître les pratiques des jeunes sur les sujets suivants :

La mobilité et les temps libres / L'information et la communication / la Santé et la citoyenneté.

La mobilité et les temps libres : Où sont les jeunes à St-Julien ?

L'information et la communication : Quelles sont leurs réseaux habituels d'information sur le territoire ?

La Santé et la citoyenneté : s'agissant d'un domaine d'action de la Maison des Habitants, nous souhaitons avoir le regard des jeunes sur ce sujet.

- La mobilité :
 - 41% des jeunes se déplacent à pied
 - 26,9% se déplacent à voiture
 - 19,8% se déplacent en transports en commun
 - 7,9% se déplacent à vélo
 - 1.8% se déplacent en scooter / moto

▷ 70% des jeunes ont une autonomie de mobilité sur le territoire de Saint- Julien-en-Genevois

▷ 12% restent dans leur quartier et 7,3% ne sortent pas de chez eux.

Notre constat :

Une relative autonomie de déplacement des jeunes dans la commune de Saint-Julien

- Les temps libres :
 - 62.8% partagent les **tâches quotidiennes** en famille
 - 50.3% pratiquent des activités **sportives** en famille
 - 48.5% pratiquent des activités **ludiques** en famille
 - 41.1% pratiquent des sorties **culturelles** en famille
 - 38.8% sont adhérents d'une **association** (96.3% sont des associations sportives)

Notre constat :

En dehors de la participation aux tâches de la vie quotidienne en famille (qu'il conviendrait alors d'affiner dans les faits), il ne se détermine pas un net détachement quant à la pratique d'une action.

Nous notons également que le taux d'adhésion à une association est faible et que dans ce cas, la majorité des jeunes adhèrent à une association sportive.

- L'information et la communication :

La Maison des Habitants se donne pour objectif d'être un lieu ressource avec un accueil qui permet de donner du simple renseignement sur la vie locale comme une orientation plus spécifique. Des flyers sont à disposition, mais ne sont pas mis à jour ou alimentés régulièrement. Depuis 2017, très peu de jeunes se

déplacent à la Maison des Habitants pour obtenir de l'information. Notons aussi que le site internet de la Maison des Habitants ne contient aucune information des acteurs jeunesse du territoire de Saint-Julien-en-Genevois.

Le retour de questionnaire, nous à permis d'observer que :

- 74% des jeunes trouvent l'information auprès de leur entourage
- 58% auprès de l'établissement scolaire
- 37% avec les réseaux sociaux
- 25% avec les flyers et affiches
- 9,5% sur le site internet de la ville
- 9,5% auprès des animateurs / éducateurs
- 4% avec le Locallien.fr
- 2% par des newsletters

Toujours d'après ce même questionnaire, 60% des sondés ne connaissent pas la Maison des Habitants.

Notre constat :

Notre constat premier est donc validé par ce retour de questionnaire. La Maison des Habitants MJC Centre Social n'est pas spécifiquement repérée (pour lors!) par la jeunes en tant que lieu d'information.

- [Promouvoir la santé et la citoyenneté pour les 11 – 25 ans](#)

La santé et la citoyenneté sont deux missions portées par la Maison des Habitants en direction de la jeunesse.

Par ce questionnaire, nous avons cherché à percevoir les centres d'intérêts des jeunes dans ces domaines ainsi que leurs supports d'informations.

- [Santé :](#)
 - 77.3% déclare s'informer auprès d'un adulte pour leurs questions liées à la santé
 - Une part importante de 43,2 % déclarent s'informer à partir d'internet
 - Plus de 55 % des jeunes questionnés souhaiteraient obtenir des informations concernant l'alimentation, le sommeil les consommations addictives.

Notre constat :

Une forte proportion de réponses à cette partie du questionnaire nous permet d'observer que les jeunes sont à la recherche d'informations et ceci par de multiples entrées (des proches, des professionnels mais également les multimédias).

- [Citoyenneté :](#)
 - 58.6% ont des actes citoyens (s'engager dans un projet associatif, délégué de classe, donner son sang, don d'argent...)
 - 79.5% ont une éco-responsabilité (tris leurs déchets, moins d'utilisation des produits plastiques...)
 - 24.4% sont intéressés par un groupe de travail / club) afin d'être acteur de projets citoyens pour la commune

Notre constat :

L'investissement citoyen par la vie associative n'est pas la seule entrée possible pour les jeunes.

Sur 450 réponses, 109 se disent intéressés afin d'être acteur de projets citoyens pour la commune !



La soirée « diagnostic participatif » :

Initialement prévue en début avril, la crise sanitaire nous à contraint à reprogrammer cette action fin juin.

Malgré une période chaotique pour tous, plus de 35 personnes ont participé à cette rencontre.

Nous avons volontairement invité des personnes aux statuts et parcours différents, ceci afin de permettre une émergence de points de vues distincts dû aux angles d'approches spécifiques à chaque statut (partenaires professionnels, adhérents, bénévoles, administrateurs).

Tout au long de cette soirée, les salariés de la Maison des Habitants se sont positionnés en tant qu'animateur de la rencontre.

Dans un contexte convivial, malgré l'application des règles sanitaire de la COVID-19, la soirée fut articulée autour de 3 thématiques de débat :

- Saint-Julien une ville parfaite mais...
- Envies d'agir... Comment ?
- Un centre social parfait devrait ...

Ces trois questions « ouvertes », pouvant porter à sourire, ont permis à l'ensemble des participants d'apporter leur vision quant à leur connaissance du territoire et à leur son investissement possible à la Maison des Habitants (*points de vue, apports d'analyses, contradictions, idées*).

Points forts de la rencontre « Diagnostic Participatif :

L'analyse des multiples écrits réalisés et affichés sur les murs nous on permis de relever les points suivants :

- **Sentiment qu'il n'y a pas grand chose pour les jeunes :**
 - Pas de lieu fédérateur de proximité
 - Besoin au niveau santé et écoute
 - Accompagnement des enfants et ados quand les parents travaillent
- **La proximité :**
 - il n'y a pas d'animateurs de quartier (revient souvent)
 - il faudrait décentraliser des actions
 - Il faut aller vers ...
- **Le social et le médical:**
 - Difficulté à trouver une prise en charge au quotidien
 - Manque de professionnels tant sur le plan médical que social
- **Une très grande disparité des richesses :**
 - Pouvoir d'achat différent si on ne travaille pas en Suisse
- **La communication :**
 - Cette problématique est revenue à plusieurs reprises : « *il y a plein de choses, mais on ne le sait pas !* »

- **Le logement :**
 - Se loger est très difficile (coût du logement)
- **La famille :**
 - Soutenir la parentalité (revient souvent)
 - Penser aux relations intergénérationnelles (revient souvent)
 - Accompagner à l'éducation
- **Les déplacements :**
 - Difficiles dans la ville
 - Difficile d'aller en dehors de la ville sans voiture, sauf à Genève !
 - Problèmes pour se garer
 - Difficile de se déplacer en vélo
- **L'insertion :**
 - Accompagner vers l'insertion
 - L'alphabétisation en tant qu'outil d'insertion (revient souvent)
 - Lutter contre la rupture numérique (revient souvent)
- **l'isolement :**
 - Penser à accompagner les familles monoparentales
 - Développer l'accueil des « primo arrivants »
 - Les copropriétés s'isolent
 - Il y a de moins en moins de cohésion sociale, les rencontres se font de moins en moins
 - Accueillir, recevoir, informer
 - Besoin d'espaces de rencontres
- **La Vie associative :**
 - Elle est bien présente sur la commune mais on n'est pas bien informé (revient souvent)
 - Il y a très peu ou pas de coordination
 - Où est la place de l'OMS ?
- **Non classé :**
 - Aide aux devoirs

A ce niveau de travail, il ne nous est pas possible d'inscrire l'« aide aux devoirs » dans les classifications ci-dessus. En effet, il conviendra de nommer la ou les problématiques : parlons-nous ici d'une démarche de lutte contre l'échec scolaire, d'un besoin d'une prestation de services de parent, d'un besoin d'accompagnement de l'enfant, d'un besoin d'accompagnement du parent ?

Synthèses des « données chaudes »

Trois années après notre premier diagnostic social, nous constatons, au même titre que pour les « données froides », une stabilité dans les éléments apportés par nos « données chaudes ».

- Accompagner, soutenir la parentalité
- Lutter contre l'isolement et accompagner à l'insertion
- Accompagner les enfants dans les apprentissages et les jeunes dans leurs questionnements
- Contribuer à donner plus de visibilité aux actions sur la ville de Saint-Julien
- Favoriser la mise en lien des différents acteurs de la ville pour faciliter le lien entre les publics et



-
- mener des actions en partenariat
- Faire davantage d'événements et d'animations dans la ville
 - Soutenir les initiatives des associations
 - Aller vers les publics, proposer des permanences pour "toucher le plus grand nombre"
 - Accompagner par différentes démarches l'insertion des personnes : lutte contre la rupture numérique, accompagnement à l'emploi, alphabétisation, aides aux devoirs
 - Permettre la participation des habitants de Saint-Julien, accompagner vers l'autonomie.

▷ **La nécessité d'une démarche favorisant l'insertion tant sociale que professionnelle est un élément redondant des échanges et informations que nous avons collectées. Elle est encore plus précise dans le domaine de l'alphabétisation et de la lutte contre la rupture numérique.**

Ces différentes pistes de travail ne constitueront pas obligatoirement les prochains axes d'interventions de la Maison des Habitants MJC-Centre Social.

Pour certaines d'entre elles, nous pourrions être « pilote », pour d'autres, nous serons « partenaire ». En fonction des moyens humains et financiers, il conviendra également de hiérarchiser l'ampleur de telle ou telle action.

La partie suivante de notre dossier « Évaluation des objectifs 2019 / 2020 » contribuera à affiner l'évaluation globale de notre actuel projet Centre Social .



Soirée diagnostic participatif du 23 juin 2020

Évaluation du projet 2019 / 2020

Rappel des quatre axes de l'actuel projet :

AXE 1 : ACCUEILLIR / INFORMER

Être un lieu ressource d'informations et d'orientation pour les habitants et nos partenaires associatifs et institutionnels du territoire

AXE 2 : PARTICIPATION / ACTION

Favoriser la participation des publics (habitants, adhérents ou usagers) pour le « faire avec »

- Promouvoir une gouvernance participative
- Favoriser les actions concertées et co-construites
- Apporter des éléments de compréhension sociale
- Parler, communiquer, promouvoir le projet social

AXE 3 : MIXITE / FAIRE ENSEMBLE

De façon formelle ou informelle, avec les habitants de Saint-Julien, rassembler autour des valeurs de la citoyenneté et du « vivre ensemble »

- Définir une organisation pratique de nos actions en dehors des murs
 - Animer la vie sociale locale
 - Valoriser les spécificités et les identités des différents habitants et groupes de la ville
- Il est porté une attention particulière aux actions concrètes de « terrain » qui se dérouleront dans le secteur « Puy-Saint-Martin »

AXE 4 : FAMILLE / EDUCATION

« La famille » fait l'objet d'un axe spécifique.

La famille, sous toutes ses dimensions et complexités, se doit, dans notre projet, d'être présente de façon transversale dans l'ensemble de nos actions

L'une des raisons d'être d'un centre social est d'intervenir en « prise directe » avec les habitants du territoire et usagers des actions afin de pouvoir avec ceux-ci agir sur leur quotidien..

Dans ce contexte, nous présenterons l'évaluation de notre projet Social 2019 / 2020 sous la forme de différents chapitres qui refléteront l'ensemble des actions de « terrain » que nous avons mis en place sur cette période

Un conclusion générale et un tableau de statistiques de fréquentation clôturera ce chapitre.

Les partenaires

Depuis sa création, La Maison des Habitants en tant que structure et en terme d'actions, se veut être un lieu de vie favorisant la rencontre entre partenaires institutionnels, associatifs et les différents publics qui composent le territoire.

Dès lors, la démarche d'accompagnement des familles et de l'ensemble des usagers qui fréquentent la structure est réalisée en tissant un réseau avec les partenaires du territoire :

Nos principaux partenaires au quotidien sont :

- **Mairie de St-Julien** : service culturel, sport, éducation enfance, jeunesse et technique
- « **Carrefour des Cultures** » (association qui dispense des cours de français langue étrangère, favorisant donc l'intégration des familles arrivants sur le territoire non francophones)
- « **UNATERRA 74** », association d'aide aux migrants dans leurs démarches administratives
- « **Pole Emploi** » antenne de St-Julien, avec laquelle nous élaborons différentes actions d'accueil du public et d'accompagnement en informatique
- « **La CAF de Haute-Savoie** » : conseillère de la CAF, service Prestation, REAAP
- « **Association Passage** » spécialisée dans la prévention auprès des jeunes (8-12 ans),
- « **Centre Communal d'Actions Sociales** » de Saint-Julien : aide administrative, financière et alimentaire
- « **Conseil départemental** » : PMS, PMI, Pôle gériatrique
- « **Communauté de Communes du Genevois** » : le service social et petite enfance
- **Association « Lémandragore »** : Ludothèque « colcataire » dans les locaux de la MIEF
- « **École des parents et des Educateurs** »
- « **APRETO** » : Structure de lutte contre les addictions
- **Les Écoles primaires**, principalement Buloz (Nelson Mandela) et Puy-St-Martin
- **Les lycées** publics et privés ainsi que les collèges publics et privés
- « **Le Secours Catholique** » : permanences, aides administratives
- Diverses **associations** St juliennes en fonction des actions
- « **AIDES** » : en prévision dès septembre 2020 : Permanences information, écoute, dépistage du sida



Préparation de l'action interpartenariale "Rallye Santé Citoyenneté" 2020

L'organisation de temps forts

Dès le lancement de la Maison des Habitants en septembre 2017, nous avons souhaité créer des repères tant spatiaux que calendaires afin d'apporter aux publics une projection de nos actions qui leurs permettraient dans un premier temps de participer à celles-ci, pour dans un second temps s'y investir.

Notre organisation générale, s'articule autour de 20 actions et / ou organisations pérennes :

- Un *accueil* physique au siège de l'association , du lundi au vendredi matin et après midi
- Des *actions* pérennes programmées et / ou *projets* chaque jour du lundi au samedi
- Le *LAEP* « *Lieu Accueil Enfants Parents* » : les lundis matin et mardis après midi
- Une *programmation jeunesse* en lien avec le service jeunesse de la Ville à chaque période de vacances scolaires (sauf Noël)
- Participation aux « *premières scènes* » inter MJC des Savoie : valorisation des savoir-faire artistiques des jeunes (en avril)
- « *Singuliers Pluriel* » valorisation des savoir faire artistiques des adhérents (en juin)
- Une planification à l'année de *sorties collectives*
- « *Repas partagés* » une fois par mois en direction des seniors
- L'organisation de deux *ateliers TAP* « langage » en période scolaire
- Une *médiation* « cours de récréation » 1 fois par semaine en période scolaire
- Une palette d' « *Activités Régulières* » de 75 séances / semaine à raison de 31 séances par saison (actions historique de la MJC)
- « *L'Animabus* » : sur juillet et août, du lundi au vendredi. Des animations de proximité pour tous
- « *En attendant Noël* » : en décembre, une programmation festive hétéroclitique favorisant les rapprochements et découvertes
- Une planification de *permanences* administratives et sociales
- Le Développement de l'*Espace Public Numérique* avec 3½ journées d'accompagnement + un accueil libre
- Un espace « *journaux du jour* »
- La coordination des semaines du *développement durable* sur la commune
- L'organisation du « *Rallye Santé Citoyenneté* »
- La co-organisation de la *Fête des Associations*

A cette planification pérenne, s'ajoute notre participation active sur différents moments festifs sur la commune, et projets spécifiques à l'initiative des usagers.

Lieu d'Accueil Enfants Parents

Évolution du fonctionnement

En septembre 2019, tout en maintenant ses objectifs, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Ô trois pommes » s'est réorganisé tant dans son aménagement que dans son accueil.

Accueil : Une réorganisation des missions de l'équipe « permanente » permet désormais de structurer le projet LAEP à partir de quatre intervenants de la structure à la place de deux.



Aménagement : Un nouvel aménagement de l'espace a été réalisé en coordination avec les différents partenaires de l'espace famille et le public afin que chacun, public comme accueillant, puisse prendre de nouveaux repères dans ce lieu.

Cette nouvelle organisation permet aux membres de l'équipe de porter un projet en commun, d'intervenir régulièrement en binôme, d'apporter au LAEP leurs compétences spécifiques et d'offrir une mixité de genre sur l'accueil. Elle contribue à une plus grande transversalité et décloisonnement entre les différents secteurs et missions de la Maison des Habitants.

Chiffres clés fréquentation du Public

Pour l'année 2020, les chiffres et les bilans prennent en compte les actions jusqu'en mars 2020 avant la crise de la COVID-19 pour laquelle nous avons dû suspendre l'accueil sur le Lieu jusqu'en septembre 2020 (Animations de proximité durant l'été) .

	2018	2019	du 06/01 au 14/03 contexte « COVID-19 »
Passage Parents	432	499	96
Passage Enfants	502	536	97
Ouverture lundi	46	39	10
Ouverture mardi	40	39	7
Total fréquentation	934	1035	193
Total ouvertures	86	78	18
Moyenne fréquentation	10,86	13,26	11,35

Constats

La majorité des familles qui fréquentent le lieu reviennent plusieurs fois sur des régularités différentes (certaines toutes les semaines, d'autres une fois par mois, d'autres quand elles ont le temps...) La plupart du temps, ce sont des mamans qui accompagnent les enfants. Il arrive qu'un ou deux enfants soient accompagnés par leurs papas ou leurs grands-parents.

Les familles investissent le lieu de manière différentes, elles peuvent exprimer :

- Le besoin de **socialisation** de l'enfant
- Venir pour **travailler la séparation** avec le parent
- **Apprendre** à son enfant à parler français
- Voir d'autres parents, **ne pas être isolé...**

De part les échanges effectués avec les familles autour du LAEP, nous savons que pour certaines, ce lieu est un lieu phare d'échanges et de socialisation repéré important, autant pour les adultes que pour les enfants.

Une interrogation reste pour l'équipe autour de la participation des familles dans ce lieu, afin que celles-ci deviennent actrices de ce lieu et non consommatrices.



Activités dans les quartiers

Ateliers parents-enfants

Chiffres clés

	2018	2019	2020 COVID-19
Nombre d'ateliers	4	9	2
Adultes	25	72	7
Enfants	35	85	8
Total fréquentation	60	157	15
Moyenne de fréquentation	15	17,44	7,5



Constats

Les ateliers parents-enfants ont été pas ou peu fréquentés par les parents lorsqu'ils étaient proposés en dehors de temps forts tels que le « festival en Attendant Noël » ou « Couleurs d'Enfance ». La plupart des ateliers ont été proposés à l'initiative de la référente famille, excepté un atelier proposé par un parent bénévole. Ce point pose davantage question sur la notion de participation des familles dans l'espace famille. Il sera travaillé dans les nouvelles perspectives du projet Action collective famille.

Informations collectives familles

Les informations collectives familles ont démarré en 2018, portées en partenariat entre la Maison des Habitants, le secours catholique, une intervenante sociale de la CAF ainsi que le service enfance de la Ville.

En juin 2019, les différents acteurs ont soulevé la possibilité de réduire ces temps, car finalement trop peu de personnes s'étaient déplacées pour participer à cette action. De ce fait et suite à la période de confinement, l'action n'a pas été pour l'instant reconduite en 2020.

	2019
Nombre de séances	3
Familles	17
Enfants à charge	30
Partenaires mobilisés	3

Organiser des sorties familles

Forts de notre diagnostic, de nos statistiques de fréquentation ainsi que des retours des habitants, nous savons désormais que les sorties familles permettent à la Maison des Habitants de :

- > Créer de nouveaux liens entre les habitants et renforcer ceux déjà existants pour les usagers de la Maison des Habitants.
- > Rendre l' « Espace Famille » visible : certaines familles nous ont connu via ce biais là.

La fréquentation sur les sorties est en augmentation. L'ensemble de ces éléments nous permettent d'appuyer la pertinence des sorties familles comme outil dans le cadre de notre nouveau projet ACF.

	2018	2019
Nombre total de sorties	5	3
Sorties organisées à l'initiative des parents	2	0
Réunion d'organisations avec les parents	2	0
Adultes présents au total sur l'année	74	91
Enfants présents au total sur l'année	45	62
Moyenne fréquentation de personnes présentes sur les sorties	23,8	51

Nota : Le contexte sanitaire « COVID-19 » nous à conduit à annuler plusieurs sorties. Et le dépôt de ce dossier survenant avant fin 2020, ne nous permet pas de répercuter les actions prévues sur la fin de l'année. Nous prévoyons 2 sorties en décembre dans le cadre de nos actions « En attendant Noël »



Marché de Noël à Montreux



Fête des Lumières à Lyon

L'Espace Public Numérique

« Lutter contre la rupture numérique »

Accueillir, comprendre la problématique, y répondre ou réorienter la personne.

Depuis septembre 2017, par une ouverture journalière de la Maison des Habitants, la fonction accueil ne cesse de se développer. Ce développement nous conduit à observer au quotidien la nécessité pour les uns, la problématique pour d'autres de pouvoir accéder à l'informatique.

Sur le plan institutionnel, bon nombre d'administrations font le choix de dématérialiser leurs dossiers et d'assurer ainsi leurs transferts de charges vers leurs usagers par le biais de l'informatique.



La Salle "EPN"

Quotidiennement, cet état de fait conduit des personnes à venir spontanément à l'accueil de la Maison des Habitants pour « voir quelqu'un, je n'y comprends rien » !

Une montée en charge constante :

Dès l'installation de la MJC devenu « Maison des Habitants MJC – Centre Social » dans ces nouveaux locaux à la MIEF, par une nouvelle structuration plus conséquente de l'Espace Public Numérique et d'un accompagnement accru, nous avons vu les demandes se multiplier.

Cette demande accrue correspond très souvent à une nécessité du quotidien :(dossier pôle emploi, CAF, retraite, papiers administratifs, ...) et non une démarche en rapport avec les loisirs.

En l'espace de 3 ans, nous sommes passés de ½ journée d'accompagnement numérique à 3 ½ journées.

L'une de ces ½ journées est également accessible sur rendez-vous par l'intermédiaire du Pôle Médico-social en vue d'assurer un accompagnement numérique auprès de personnes en difficulté sociale (création d'un adresse numérique, apprendre à gérer son dossier ...).

Ce développement de notre accueil en direction d'un public en réel difficulté face au numérique nous à conduit à créer dans le cadre du dispositif CUI / CUE un poste en CDD d'animateur numérique.

Une collaboration renforcée avec les partenaires institutionnels

Les accueils du mardi et vendredi s'articulent de plus en plus autour d'une complémentarité dans l'accompagnement de l'utilisateur. Les principaux partenaires sont : la CAF, Pôle Emploi, le PMS et le CCAS.

EPN et confinement COVID-19 :

Durant cette période, l'organisation spécifique de l'EPN a évolué afin d'accompagner autant que possible les personnes en difficulté sur le plan de l'informatique :

Durant la crise sanitaire nous avons mis en place :

- Une ligne téléphonique pour un accompagnement numérique
- Une offre de visioconférence dans les locaux MDH tant pour l'équipe de la Maison des Habitants que pour nos partenaires est proposée. Ce dispositif est d'ailleurs toujours en place.

Des besoins et attentes différents en fonction des usagers

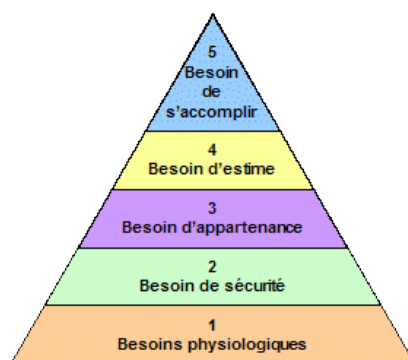
L'objectif quant au développement de l'EPN serait en priorité de développer notre accompagnement numérique en direction du public, le plus à risque de rupture numérique. L'accompagnement et la formation serait alors l'un des socles de notre espace EPN (C'est un objectif déjà présenté en décembre 2016 au CA de l'association).

Hiérarchisation des besoins répartie sur 3 niveaux

Une analyse des différents besoins observés en direction d'un premier public en situation de « rupture numérique » d'une part et d'un second public en situation de demandes en terme de loisirs et perfectionnement d'autre part, nous a conduit sur le principe de la pyramide de Maslow à hiérarchiser les attentes des usagers quant à notre Espace Public Numérique.

Nous partons du constat que les besoins « informatiques » sont différents en fonction des problématiques rencontrées par les usagers.

En faisant un rapide parallèle avec la classification hiérarchique des besoins humains telle que décrite dans la pyramide de Maslow , nous pourrions déterminer face à l'outil informatique **3 niveaux de besoins** :



Rappel du principe de la pyramide de Maslow

Projection de ce principe au niveau de nos actions EPN

Nota : en fonction des besoins repérés il est possible qu'un usager se situe en fonction de ses besoins du moment alternativement dans l'un des 3 niveaux.

Repère Maslow	EPN	Actions	organisationnel
3 / 4 / 5 Besoin d'appartenance / d'estime / de s'accomplir	« Aller vers l'autre, sa passion » Formation découverte « loisirs » et / ou « développement personnel »	Exemple : - Imprimante 3 D (avec asso Fabulien) - Faire se rencontrer les jeunes sur des projets informatiques communs - « notion de club » - stage photo numérique - album photo - perfectionnement sur logiciel	Payant
2 Besoins de sécurité	« Aller vers l'autonomie » : Accompagnements personnalisés Rendre les usagers autonomes dans leurs démarches	Formation « professionnelle » formation de base ou mise à niveau « Stages » spécifiques sur notions de bases individuel ou collectif en fonction des problématiques Premier rdv pour déterminer objectif d'apprentissage Cet entretien permet de prévoir un accompagnement collectif et ou individuel adéquat. Exemple : - Gestion de son ordinateur, smart phone, tablette - Notion de sécurité informatique (éviter l'arnaque) - Environnement Windows - Logiciel bureautique - Gestion Internet - Conférences possibles en fonction des sujets	Dans le cadre d'accord de plan de formation «Validation autonomie » Validation d'un niveau d'autonomie permettant à la personne d'accéder seul à l'EPN dans contexte d'une charte d'utilisation en de l'espace EPN Gratuit ou payant en fonction problématique sociale et financière de l'utilisateur et des dispositif d'accompagnement en cours
1 Besoins physiologiques	« L'urgence » Accompagnement social « aider ensemble » à répondre au besoin urgent de la personne	Création de boîte mail : - Mettre en place l'hébergement de l'adresse Impression d'un mail, d'un dossier : - Pour les dossiers administratifs Aide aux démarches administratives gestions scan et envoi de dossiers pdf	Gratuit Mise en place d'une charte, des partenaires institutionnels qui peuvent inscrire sur des créneaux d'accompagnements leurs usagers par l'intermédiaire d'un agenda numérique



Une partie de l'équipe de la Maison des Habitants MJC - Centre Social

Actions à destination des bénéficiaires de l'épicerie sociale

Depuis septembre 2019, suite à un travail de redéfinition des rôles et missions entrepris par le CCAS en concertation avec le PMS (Pôle Médico-social) et la Maison des Habitants MJC - Centre Social, l'intervention de la coordinatrice sociale et familiale à l'épicerie sociale a évolué : elle n'intervient plus dans l'instruction des dossiers des bénéficiaires de l'épicerie. Cette évolution dans la mission permet un développement accru d'actions collectives et d'accompagnement social. Cependant, à nouveau, la situation sanitaire de la COVID-19 n'a pas permis d'entretenir autant que souhaité la dynamique naissante.

Dans le tableau suivant, nous vous présenterons les ateliers spécifiques que nous avons mis en place afin de susciter le lien social entre des usagers de l'Épicerie Sociale avec d'autres personnes isolées (généralement des mamans à la maison avec des enfants en bas âge ou des personnes en recherche de lien social fréquentant d'autres services de la Maison des Habitants).

Année	Nombre d'actions réalisées	Nombre de bénéficiaires des actions	Nombre de partenaires mobilisés
2018	1 Repas partagé de Noël 1 repas partagé	55 adultes et 5 enfants	CCAS, secours catholique, Carrefour des Cultures, Unaterra (partenaires sociaux de la MDH)
2019	2 ateliers cuisine collaboratifs 1 repas partagé de Noël 1 atelier décoration thématique de la Maison	48 adultes 17 enfants	Partenaires qui fréquentent les locaux de la MdH (secours catholique, unaterra, carrefour des cultures...) + Personnel du CCAS
2020	> Création d'un buffet d'inauguration pour le festival « Couleurs d'enfance » > Ouverture d'une Ligne téléphonique d'écoute pendant la période de confinement > Élaboration du buffet pour l'Assemblée Générale de la Maison des Habitants MJC – Centre Social	6 adultes sur les préparations de buffet 38 personnes (bénéficiaires de l'épicerie sociale + particuliers) pour la ligne écoute durant le confinement	Mairie de Saint-Julien En-Genevois + CCAS + service jeunesse de la vill

Satisfaction des usagers

- Répond à une recherche de lien social des personnes présentes (cf évaluation projet social)

Constats

- Le 1er besoin qui s'exprime chez les personnes de l'épicerie sociale est la recherche de lien social
- Ce besoin s'exprime aussi chez certains usagers qui fréquentent la Maison des Habitants (mère isolée avec petit enfant, bénévole, ...) ainsi que chez les usagers de nos partenaires (PMI, PMS, service éducatif spécialisé, Associations à vocations sociales)
- Les actions collectives sont peu suivies par les bénéficiaires : elle ne constituent pas une forte demande (ou le besoin n'est pas ressenti à l'instant de l'action).



Actions dans le secteur Politique de la Ville

Du café dans les murs au café hors les murs

Depuis 2018, la fréquentation du café était minime (5,2 personnes / séance en 2018 et 6,5 personnes / séance en 2019), la dynamique de groupe et le renouvellement des usagers étaient faible.

Suite aux entretiens effectués entre la Coordinatrice Sociale et Familiale et la Directrice de l'Ecole de Buloz, puis avec l'intervenante CAF, le projet s'est transformé en « café des parents hors les murs » devant l'école. Ce style d'intervention permet de rencontrer des familles de manière informelle et se révèle essentielle pour fidéliser un nouveau public. Cette action a perduré de septembre 2019 jusqu'aux vacances d'automne avec l'objectif d'une reconduction au retour des beaux jours. Toutefois, à nouveau, le contexte sanitaire n'a pas permis une pérennisation sur le premier semestre 2020.

Une présence ponctuelle mais régulière de la Maison des Habitants

Suite à la reprise du projet « café des habitants » de la route de Thairy (secteur QPV) par l'association l'Accorderie du Genevois, l'équipe de la Maison des Habitants continue à intervenir de manière régulière, ou ponctuelle dans ce secteur.

Son implication a lieu en corrélation avec les agents municipaux du secteur Politique de la Ville et du Service Jeunesse. Sur la période scolaire 2019 /2020, une animation jeux de sociétés est également proposée tous les lundis en fin d'après-midi par l'animateur « Tout public » de la Maison des Habitants.

La proximité : le secteur du Puy-St-Martin

Depuis sa création en septembre 2017, la Maison des Habitants MJC - Centre Social structure au quotidien ses actions afin que celles-ci soient déployées sur sa zone d'intervention, en interaction avec ses partenaires et non uniquement dans ses locaux.

Rappel de notre projet 2019 /2020

« Définir une organisation pratique de nos actions en dehors des murs »

L'objectif est de placer la Maison des Habitants dans une relation réellement plus proche du « terrain », avec les habitants et les associations.

Il sera porté une attention particulière aux actions concrètes de « terrain » qui se dérouleront dans le secteur du « Puy-St-Martin ».

A Saint-Julien, le secteur « Saint George / Route de Thairy » est l'un des 1500 quartiers inscrits au niveau nationale au titre de « QPV » Quartier Politique de la Ville.

Ce quartier n'est toutefois pas le seul secteur en « difficulté » sur la commune. Celui du « Puy-Saint-Martin » est également ressenti par les acteurs comme un secteur ayant une population en difficulté.

Pour exemple, sur le premier semestre 2020, la majorité des bénéficiaires de l'épicerie sociale de la commune vivent dans ce secteur.

Nous n'utiliserons pas ici le vocable de « quartier », car sociologiquement la très grande disparité de ce secteur ne permet pas d'obtenir une identité spécifique à ce « quartier ».

Cet état de fait est pris en compte lors de nos interventions car de par l'implantation de nos actions dépendra l'entrée en relation avec tel ou tel public.



Les actions réalisées sur le secteur « Puy St Martin »

Le café des parents à l'école du Puy Saint Martin

Depuis 2018, l'objectif de développer notre implication dans le secteur du « Puy-St-Martin » à orienter la mission de la Coordinatrice Sociale et Familiale à intervenir régulièrement au sein du « café des parents » organisés par la FCPE à l'école du Puy Saint Martin. Cette intervention permet d'être aux plus proches des familles du secteur et de développer des actions de proximité telles que le projet « les rendez-vous en famille », l'ouverture d'une salle municipale située au Puy-Saint-Martin en accueil libre, une conférence autour de la parentalité.

Les TAP « langagiers »

Ce TAP (Temps d'Activités Périscolaire) est essentiellement ciblé sur le langage, l'écriture, l'osez dire, l'osez faire.

Nous avons remarqué que beaucoup d'enfants avaient des difficultés de langage, et après un diagnostic effectué durant l'année nous avons proposé de développer à l'école du Puy-Saint-Martin cet atelier que nous proposons déjà depuis deux dans l'école « Buloz », située dans le quartier politique de la Ville.

L'activité pédagogique est basée sur des jeux de mots, des ateliers d'expression, des ateliers ludiques, des échanges sur différents thèmes afin de favoriser l'osez dire et l'osez faire, et d'accentuer les ateliers sur le langage (savoir parler « correctement », écrire, utiliser un dictionnaire, s'exprimer devant un public).

L'atelier se compose en moyenne de 10 enfants répartis sur 3 sessions de 7 semaines, (entre chaque période de vacances scolaires). Sur l'année scolaire 2019 /2020, sur 23 enfants inscrits sur ces périodes, tous les enfants étaient présents, sauf une fois où un enfant avait rendez-vous chez l'ophtalmologue.

Cet atelier permet aussi de créer du lien social à travers les relations parents/enfants et de travailler en transversalité avec les équipes d'animation présentes sur place.

➤ En annexe : Extrait du rapport d'évaluation de Hichem Sad, animateur référent de cette action. Hichem, l'animateur référent de cette activité, prend en charge également l'action « Médiation dans la cours de récréation » et participe également régulièrement aux diverses animations de proximité proposées sur ce secteur.

La « médiation » en cours de récréation

Lors de différents échanges avec l'animatrice de la Ville de Saint-Julien, responsable de la coordination des animations périscolaires à l'école du Puy-St-Martin, il est régulièrement ressorti qu'il y avait des « petits » ou « plus gros problèmes » de « chamaillerie » dans la cours de récréation.

L'objectif fut ici par une démarche de dialogue d'un adulte (Hichem Sad, animateur référent de cette action pour la Maison des Habitants) en direction des enfants, de favoriser par la médiation la sortie du « conflit » entre enfants.

Cette action a débuté en septembre 2019 et sera reconduite en 2020. Elle se déroule sur le temps de la pause méridienne le jeudi midi.



Présentation de la démarche par Hichem :

« Le but est de favoriser la gestion de conflits qui sont présents sur ce temps et sur cette école. J'interviens avec une approche pédagogique dans la gestion de conflits et le vivre ensemble.

Les écoles sont des lieux où nous trouvons de la violence physique, orale mais aussi de la mise à l'écart par certains enfants envers d'autres.

Je me positionne en tant que repère pour les enfants qui ont des besoins de s'exprimer sur certains problèmes qu'ils rencontrent, sur la gestion de conflits ou tout simplement se confier et tout ça dans la confidentialité.

Mon but est aussi d'apprendre aux enfants à gérer par eux mêmes les conflits ainsi que de contrôler leurs émotions à travers la médiation et instaurer de la confiance entre moi en tant qu'« Adulte » et les enfants.

J'ai relevé que beaucoup de conflits étaient liés à l'amitié (affect) et sur certains jeux qui nécessitent de la violence ou qui peuvent créer une tension.

Le midi, je gère des conflits quant c'est urgent, j'explique aux enfants le comment gérer leurs émotions et gérer une situation de conflit sans passer par des insultes ou de la violence.

Les enfants apprécient beaucoup ma présence ! Des parents m'ont informé que mon intervention portait ses fruits sur du court ou du long terme.

Certains parents sont même venus me remercier de mon intervention car ils ont senti que leur enfant allait mieux par rapport à certaines situations.»

Cette intervention est également plébiscitée par l'équipe d'animateurs municipales. Elle sera reconduite sur l'année scolaire 2020 / 2021.

Les animations « Familles »

Dans le cadre des actions « Familles », une programmation spécifique en « accueil libre » a été lancée sur les vacances d'automne 2019.

L'objectif était de tester l'investissement possible de parents quant à l'organisation d'animations de proximité avec leurs enfants.

Cette programmation c'est déroulée tous les après-midi des vacances d'automne et les mercredis du mois de novembre dans une petite salle municipale située dans le quartier du Puy-Saint-Martin avec un temps fort le jour d'Halloween.

Ces accueils ont généré le passage de 39 adultes et 76 enfants hors « l'événement d'Halloween » et le passage de 18 adultes et 54 enfants le jour d'Halloween.



Les sorties collectives

Les sorties collectives, afin de favoriser les rencontres entre habitants n'ont pas vocation à s'adresser uniquement à la population d'un secteur de la ville.

Toutefois, afin de favoriser la participation de familles qui ne possèdent pas de voitures ou pour celles qui sont peu autonomes, nous proposons deux à trois lieux d'arrêt de l'autocar.

Un arrêt à lieu au pied de l'école du Puy-Saint-Martin.

L'animabus au Puy

Même objectif que pour les sorties collectives.

Cette animation de loisirs de proximité qui se déroule durant l'été, vient régulièrement sur ce secteur mais les animateurs incitent également les participants à les rejoindre dans d'autres lieux de la ville.

Animations ponctuelles

Dans le cadre de la programmation culturelle de la Ville, une animation culturelle participative autour de l'alimentation a été coorganisée avec la Maison des Habitants. Une soixantaine de personnes ont participé à ce moment culturel.

Jardin de proximité

Un groupe d'habitants s'auto-organise depuis un an quant à la gestion d'un jardin partagé. L'animateur / coordinateur référent «Développement Durable » de la Maison des Habitants rencontre ponctuellement les familles qui s'investissent dans ce jardin.



Autre action culturelle sur le Secteur du Puy : La réalisation d'une fresque en émail industriel par les enfants de l'école



Développer les activités de loisirs collectifs pour tous dans le secteur du Puy-St-Martin

L'Animabus

L' Animabus, outil d'animation de proximité, créé par la Maison des Habitants MJC - Centre Social dès l'été 2018, propose aux familles de la commune qui ne partent pas ou peu pendant les deux mois d'été, de se rencontrer, d'échanger et passer un temps convivial au cœur de différents quartiers de la commune.

Ce cadre favorise l'échange entre parents et enfants, la découverte de différents jeux ainsi que la circulation d'informations sur les institutions et associations existantes sur la commune.

En rompant l'isolement présent dans certains quartiers, comme celui du Puy-St-Martin, ou du secteur « politique de la Ville », il permet l'organisation de temps conviviaux entre jeunes et adultes. Des familles commencent à prendre des initiatives quant à l'organisation des animations ... !

Cet été 2020, nous avons compté 1300 présences sur 8 semaines d'animations !



La fonction accueil

Dans le quotidien d'un Centre Social, le développement et maintien du lien social est constitutif de notre cœur de métier. Dans cette évidence, nous nous attachons à structurer et affiner en permanence la « fonction accueil ».

Cet objectif est constant depuis la création de la Maison des Habitants.

Un objectif qui porte ces fruits :

Après 3 années de fonctionnement en tant qu'entité « Maison des Habitants MJC Centre Social », l'accueil des usagers au sein de la structure et la fonction accueil en terme global s'est fortement structuré.

L'ensemble de l'équipe, professionnels ou bénévoles ainsi que nos partenaires ont pleinement assimilé le fait qu'à la Maison des Habitants, la « fonction d'accueil » ne se réduit pas à un secrétariat.

La nouvelle équipe « permanente » développe de plus en plus une compétence transversale afin d'être en capacité d'accueillir et d'informer les usagers de la structure.

Une réflexion spontanée en 2018 d'un salarié quelques mois après sa prise de poste :

*« Tu es à l'accueil, tu écoutes et renseignes une personne,
tu te tournes alors vers la personne suivante et là, la demande et tout autre !
Tu dois parfois instantanément changer ta posture d'écoute pour entrer en lien avec la nouvelle personne.
Faut sans cesse s'adapter ! »*



Certes, cette réflexion est une anecdote mais traduit parfaitement au quotidien les informations collectées par nos données chaudes et froides : Une population souvent primo arrivante, connaissant peu le territoire, d'origine sociale et culturelle très diversifiée.

Un fréquentation de la Maison en augmentation :

En dehors de la période de la COVID-19, la Maison des Habitants accueille de 4 à 15 personnes / heure. En fonction des partenaires accueillis, des pointes à 50 personnes voir plus /heure sont possibles.

Les besoins, demandes et attentes sont multiples. De la simple demande d'information d'un adhérent à la complexité d'une demande cachée d'un usager (*je souhaite une photocopie... mais en fait c'est un CV que je ne sais pas structurer et que je dois envoyer par mail ...*).

Près de 20 partenaires tant associatifs qu'institutionnels fréquentent la « Maison ». La moitié y tiennent des permanence régulières.

La bonne connaissance de nos partenaires permet à Michelle, notre principale secrétaire d'accueil d'accompagner et gérer plus finement les demandes et nécessités d'organisations spécifiques (gestions des salles, accueil, attente, discrétions, ...).

Un lieu ressources :

La Maison des Habitants est un lieu ressource où l'on peut trouver de l'information et du soutien sur la vie quotidienne, avec un accueil qui permet de donner du simple renseignement sur la vie locale à la prise en compte du besoin d'information et d'accompagnement vers le bon dispositif pour la personne en difficulté sociale.

Cette démarche d'accueil et d'information se développera également en direction de nos partenaires Associatifs et institutionnels afin de contribuer à une plus grande transversalité et complémentarité des actions sur ce territoire.

Réalisé :

- Organisation du travail de l'équipe afin que chacun puisse être en situation d'accueil (hors accueil secrétariat) sur différents moments de la journée.
- Installation de tableaux dans le hall d'accueil informant des différentes permanences de nos partenaires dans la structure ainsi que leurs horaires et contacts
- Diffusion de cette même info à nos partenaires
- Mise en place de nouveaux espaces de supports d'information (flyers, affichages)
- Développement des informations par l'intermédiaire nos deux écrans télé en hall Nord et Sud (principalement utilisé actuellement pour rappeler les gestes barrières dans le contexte de la COVID-19).

Idées :

- Maintenir et continuer à structurer cette dynamique



Organiser le fonction accueil :

L'objectif opérationnel est d'organiser la « fonction d'accueil » autour d'un projet d'accueil qui place la Maison des Habitants dans une posture d'écoute, d'analyse et de partage de la demande sociale (besoins sociaux, propositions d'amélioration, initiatives d'habitants...).

Développer dans nos locaux la fonction accueil et service en direction des associations et institutions qui favorisent ou complètent nos objectifs.

Réalisé :

- *Accompagnement des associations dans la structuration de l'accueil de leur public (ex : aide à la prise de rdv, gestion des flux, ...)*
- *Mise en place prestation accueil : Pour des réunions « officielles » ou des formations : possibilité d'une prestation « tisanerie » (café, thé, biscuits)*
- *Mise en place depuis la sortie du confinement de la COVID-19 d'un nouveau service aux associations locales : mise à disposition de salles avec un système de visioconférence afin d'organiser des réunions en présentiels et / ou en visio.*

Le ressenti de Michelle, notre Secrétaire Hôtesse d'Accueil, quant à la montée en charge de l'Accueil :

● Points forts

- Une fréquentation en augmentation depuis 2019
- Une reconnaissance accrue de notre structuration par nos partenaires
- Une prise en compte transversale des besoins spécifiques de chaque partenaire
ex : Le RAM prend en compte les poussettes de la Ludothèque
- Capacité d'adaptation reconnue par des partenaires
- Beaucoup plus d'échanges professionnels spontanés entre l'accueil de la Maison des Habitants et le Pole Médico-social. Ceci facilite l'accompagnement des usagers entre ces deux institutions
- Une réactivité quant à l'accueil des partenaires et la mise en place de la « prestation accueil »
- La mise à disposition de matériel annexe
> vidéo projecteur, visioconférence, sonorisation
- La mise en lien entre les usagers et le « bon service » : « *Je trouve de plus en plus la bonne réponse à la demande, je m'adapte !* »

● Points à améliorer

- Réussir à investir des bénévoles dans l'accueil non administratif à la MdH
- La communication vers l'extérieur de la Maison, continuer à structurer, développer et pérenniser celle ci
- La gestion pratique de l'ouverture et de la fermeture des locaux, et la présence à l'accueil à affiner

● Sentiments de Michelle

- « *Des personnes reviennent suite à une mauvaise orientation ailleurs et savent qu'ils auront maintenant une réponse ici !* »





La planification de l'accueil de nos partenaires - un travail au quotidien

- «Des personnes reviennent pour ne pas être mal orienté », « il savent que je me débrouillerai pour trouver la bonne info ».
- « Des personnes savent qu'après une info, une oreille est possible pour entendre le besoin caché ! »
ex : «un prétexte pour venir à la ludothèque débouche sur une orientation au PMS, prise de RDV pour l'assistante sociale en l'absence de M. Ceci est en augmentation ».

La participation

La participation en tant qu'« acteur » d'une action pour un adhérent ou usager est faible. Toutefois, elle reste l'un de nos objectifs.

Nous constatons tous, tant salariés qu'administrateurs de l'association que très souvent, le mot « participer » à une activité est devenue un synonyme de « consommer » une activité.

Fort de cet état de fait, l'objectif est alors pour chaque professionnel de la Maison de saisir l'opportunité quant elle se présente de favoriser, susciter la « participation active » d'un usager. Par ailleurs, c'est également une posture de travail à acquérir. Elle fera prochainement l'objet d'une formation pour le personnel.

Exemple d'une action favorisant la participation :

Menée par la référente Famille et Sociale : La Soirée de rencontre spéciale bénévole

Différentes personnes se sont présentées au début de l'année scolaire pour proposer leur temps bénévole que ce soit à l'accueil de la Maison des Habitants ou lors de la fête des associations.

Pour répondre à cette demande, une rencontre a été organisée le vendredi 4 octobre 2019 pour présenter la maison, ses différents services, accueillir les demandes, envies et attentes des personnes présentes. Elle s'est déroulée en présence de huit bénévoles potentiels (sept femmes et un homme), le directeur de la maison, une personne du Conseil d'Administration et de la coordinatrice sociale et familiale. A l'issue de cette rencontre, trois personnes ont présenté des projets de bénévolats (ateliers thématiques, élections au conseil d'administration et intervention de soutien psychologique auprès des personnes fragilisés).

La proposition d'atelier thématique a abouti avec une initiation à la langue japonaise lors du samedi découverte du 15 février 2020. Les autres sont devenues des personnes bénévoles ponctuelles et régulières de la maison.

La démarche participative et gouvernance

Dans une démarche cherchant à favoriser chez chacun le développement de l'autonomie et du libre arbitre, « Ne pas faire pour, mais faire avec » devient notre leitmotive ! Toujours chercher l'entrée, même minime afin que l'adhérent ou l'utilisateur devienne acteur !

En ce sens, depuis 2018, la Maison des Habitants a structuré son organisation de telle sorte qu'à différents « niveaux » de gouvernance, une implication de l'adhérent et / ou de l'utilisateur est possible.

Avant tout, il y a le quotidien :

Le quotidien, c'est la rencontre fortuite avec un utilisateur, l'idée qui peut paraître farfelue de deux jeunes, des seniors qui veulent manger ensemble, d'une association qui « a envie que ça bouge ! »... C'est parfois de ce petit quotidien que naît la participation. Nous testons, spontanément ou organisés, des échanges ont lieux en petits groupes, grands groupes, dehors, dedans.

Autant de formats plus propices à la participation qu'une réunion « classique ». C'est cette démarche par exemple qu'entreprend actuellement Nathalie, la coordinatrice Social et Familiale.

Ainsi, nous nous efforçons à ce que chaque personne puisse trouver sa place, une légitimité à s'exprimer, des plus « anciens » de la Maison aux « nouveaux ».

Le Comité de Maison

Ce n'est pas un Conseil d'Administration « bis », Il a pour objectif de favoriser la participation au sein de la Maison des Habitants. Les adhérents et utilisateurs peuvent ainsi échanger, proposer, agir et faire vivre leurs projets. Cela peut également être un espace d'explication, de médiation...

Les Commissions :

Les commissions sont rattachées à de grandes thématiques transversales au projet du Centre Social. « Accueil », « développement durable », « numérique », « jeunes », « famille/social ».

Dans l'objectif d'une démarche participative, les professionnels ont ici un rôle primordial qui passe vis-à-vis du public par la motivation, la reformulation, l'incitation, l'explication. Il doit se mettre en situation d'animateur et de médiateur afin de contribuer à ce qu'adhérents et utilisateurs puissent être en situation d'acteurs dans ces instances.

Force est de constater que pour lors, le Comité de Maison et les Commissions ont très peu fonctionné en 2018 et 2019 et pas du tout en 2020.

Le fait que nous soyons encore dans le début de la structuration de ces espaces de gouvernance, que l'équipe « permanente » ait été renouvelée de façon conséquente en 2019 et que la COVID-19 nous ait contraint à suspendre bon nombres de rencontres, explique en partie cette absence de développement. Un long travail reste encore à accomplir.

L'organisation statutaire :

Le Bureau / le Conseil d'Administration / l'Assemblée Générale Ordinaire, / l'Assemblée Générale Extraordinaire.

En conclusion :

La gouvernance de la Maison des Habitants, se structure donc par des passerelles entre « Le quotidien » / les commissions / le Comité de Maison / le bureau / le Conseil d'Administration / l'Assemblée Générale.

Cette organisation permet, tout en proposant une organisation simple au niveau du « quotidien », Commissions et Comité de Maison, d'assurer la stabilité associative de la structure par le Bureau et le CA.





Conclusion projet social 2019 / 2020

Durant ce projet Social 2019 / 2020 , la Maison des Habitants s'est engagée dans le développement de ses actions au plus proche des publics de son territoire et en prenant en compte les spécificités sociale des habitants.

Cet engagement s'est traduit notamment via une présence régulière de « terrain » dans le cadre d'animations et de rencontres collectives. Des liens de proximité commencent à se tisser.

Ce travail devra être maintenu et pérennisé sur plusieurs années afin que celui ci puisse, grâce aux interactions, ainsi créer développer des liens durables, qui favoriseront l'implication des habitants.

Synthèse de l'évaluation de cette première partie

L'observation croisée des données « Froides » et « Chaudes » nous ont permis d'observer une relative « stabilité » quant à l'évolution de nos diagnostics social de 2017 et 2018 : une population jeune en constante augmentation, d'origine géographique et sociale très diversifiée, vivant souvent dans un sentiment d'isolement. Une situation socio-économique liée à la proximité immédiate de la Suisse, conduit à des écarts de revenus au sein de la population, très conséquents.

Il ressort toutefois d'une façon plus prégnante dans ce diagnostic, que la barrière de la langue et l'accès à l'informatique pour une part de la population est une des difficultés supplémentaires aux développements de liens sociaux et l'insertion professionnelle sur le territoire.

De nos échanges avec la population et nos partenaires, nous nous apercevons que cette singularité est d'autant plus marquée dans le quartier Politique de la Ville et dans le secteur du Puy St Martin, où la barrière de la langue pour certaines familles nécessite une réadaptation perpétuelle des acteurs.

Par ailleurs, la réalisation par la Ville d'un ABS « Analyse des Besoins Sociaux » est un élément tangible, qui témoigne de la prise en compte par la commune de la spécificité de son territoire.

Ces données, mises en corrélation avec l'évaluation de notre « Projet Social 2019 /2020 » nous ont permis d'observer que par l'intermédiaire de nos actions, nous sommes en contact avec l'ensemble de ces populations, mais que les liens sociaux entre les différentes composantes sociologiques du territoire étaient faibles. De même, si nous observons une augmentation de la participation des usagers à nos actions, liée à une recherche de constructions de liens sociaux, cette participation reste toutefois sur un mode de consommation.



*Journée inter Centre Sociaux - Coorganisée
par les CAF de Haute Savoie et Savoie et la
Fédération des Centres Sociaux - Octobre
2029 St Julien en Genevois*

Le projet 2021 / 2024 :

S'inscrire dans la continuité

Le prochain projet « Centre Social » de la Maison des Habitants s'articulera autour de 3 axes :

« L'accueil », « Le lien social », « Le lien familial »

Ce sont des axes que nous retrouvons communément dans bon nombre de projets de Centres Sociaux.

Concernant la « Maison des Habitants MJC - Centre Social », bien que communs, ces axes reflètent parfaitement la spécificité de ce territoire : Une population en mouvement, principalement « familiale », issue d'« univers » très différents tant sociologiques, économiques que géographiques.

Concrètement, les 3 axes de ce nouveau projet s'inscrivent dans la continuité de nos deux précédents Projets de "Centre Social" :

- *Le premier de 16 mois* (septembre 2017 à décembre 2018) a permis de poser les bases du projet du Centre Social « Maison des Habitants » .

- *Le second de 24 mois*, encore en cours à la rédaction de ce dossier, (janvier 2019 à décembre 2020) représente la montée en charge et la structuration de ce nouveau Centre Social.

Le prochain s'inscrira sur une durée de "4 ans" (janvier 2021 à décembre 2024).

Il représentera la base stabilisée du Centre Social.

Par la suite, les différents renouvellements du projet social s'inscriront sur cette périodicité de 4 années.

Ce principe de montée en charge de 1 an, 2 ans, et 4 ans est identique à l'ensemble des projets de Centres Sociaux. A noter que pour notre structure, le premier contrat fut de 16 mois et non 12 mois afin de prendre en compte une immédiate succession avec l'ancien Centre Social municipal.

S'inscrire dans la continuité, pourquoi ?

Nous répondrons à cette question par deux arguments :

1er argument : Nous venons de voir que le Centre Social « Maison des Habitants MJC – Centre Social » était un jeune Centre Social.

Il convient donc de parfaire sa stabilisation.



*Journée inter Centres Sociaux - Coorganisée
par les CAF de Haute Savoie et Savoie et la
Fédération des Centres Sociaux - Octobre
2029 St Julien en Genevois*

2ème argument : Tout projet de Centre Social se doit d'être la résultante de l'étude d'un territoire déterminé reposant sur : des *données « Froides »*, ce sont des chiffres, principalement des statistiques, elles donnent une image « chiffrée » du territoire.

Des données « Chaudes », parfois ressenties comme des informations subjectives, ce sont des retours d'expériences, des avis, des récits de rencontres tant collectives qu'individuelles.

Elles donnent une image du « vécu » du territoire.

L'évaluation du précédent projet social, les analyses des données récoltées, un « diagnostic participatif » piloté par le Centre Social, conduisent alors à déterminer une problématique. Découlent de cette démarche, des axes d'interventions, des objectifs et des actions.

Ce processus, entamé depuis octobre 2019, nous conduit à observer une « stabilité » de nos diagnostics antérieurs sur le territoire de St-Julien-en-Genevois.

Deux éléments plus affirmés ressortent toutefois de nos données froides et chaudes ainsi que de l'évaluation de nos actions dans le cadre du projet social 2019/ 2020:

- L'implication des habitants : bien que le public souhaite participer à des actions collectives et estime que le lien social se dissout, l'implication active dans la prise en charge d'une action est bien souvent inexistante par ce même public.
- L'insertion : favoriser l'insertion tant sociale que professionnelle, principalement au niveau de l'apprentissage de la langue, de la lutte contre la rupture numérique par le développement d'animations favorisant les liens sociaux.

Cet état de fait sera à prendre en compte dans notre méthodologie de travail afin de garder l'objectif de « ne pas faire pour mais de faire avec ».



Moments de convivialité et de rencontres ... Avec la Maison des Habitants



« TAP » Atelier après l'école : Jeux et langage ...

Les nouveaux axes

Ainsi, ce nouveau projet ne remet pas en question les axes et objectifs de l'actuel projet social, il les affine et organise plus simplement (3 axes au lieu de 4).

Concrètement, c'est l'ABS (Analyse des Besoins Sociaux) menée sur la commune en 2019 qui, comparée à nos propres recherches, analyses et retours d'expériences, nous conduit à structurer notre projet social autour de trois axes : " **L'Accueil / Le lien familial / Le lien Social**".

De ces trois « **axes** » découleront des « **objectifs** » qui seront alors traduits en grandes thématiques d'actions :

AXES	OBJECTIFS
L'ACCUEIL	Accueillir
	Informar
	Orienter
LE LIEN SOCIAL	Favoriser les interactions
	Accompagner à l'insertion
	Lutter contre la rupture numérique
LE LIEN FAMILIAL	Soutenir la parentalité
	Accompagner à l'éducation
	Favoriser l'intergénérationnel



Assemblée Générale de l'association - juin 2020

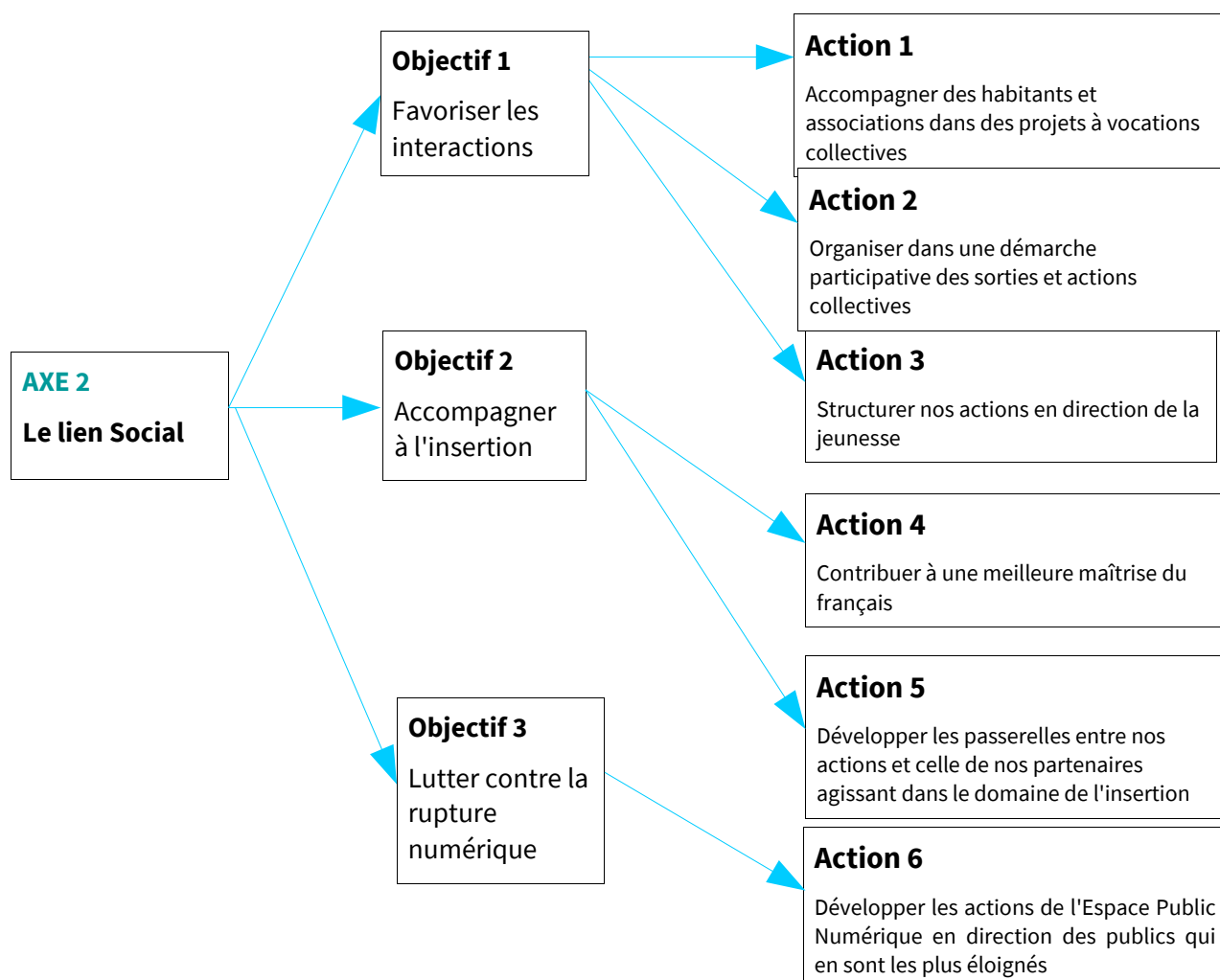
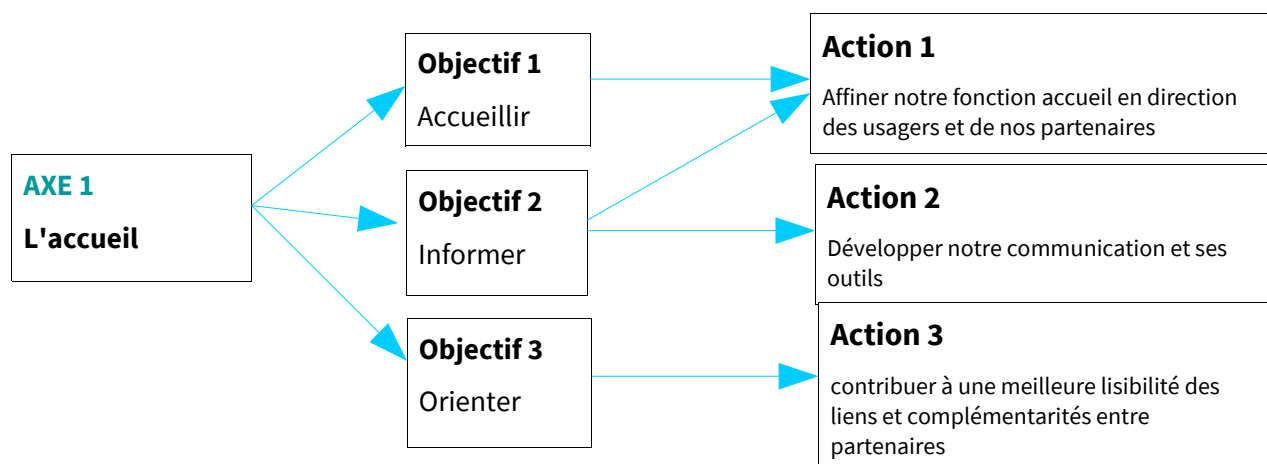
Évolution des AXES depuis notre premier projet
Centre Social « Maison des Habitants »

Axes 09 / 2017 à 12 / 2018 & 2019 / 2020	Pré Axes 2021 / 2024 présentés en Bureau en avril	Axes 2021 / 2024	Nos envies d'agir « Objectif »	Pourquoi ?
Accueil / information	Accueillir, informer, orienter	L'Accueil	- Accueillir - Informer - Orienter	- Accueillir, Informer et Orienter nos différents publics afin de faciliter l'information, élément indispensable pour l'autonomie de la personne. - Accueillir, Informer et Orienter afin de favoriser les liens entre les usagers et les différents partenaires et éviter ainsi la redondance des actions et viser la complémentarité.
Participation/ Action	Participer, accompagner, rassembler	Le lien social	- Favoriser les interactions - Accompagner à l'insertion - Lutter contre la rupture numérique	- Favoriser les interactions Aller vers, les publics en repli, créer des liens, favoriser les rencontres et les passerelles, contribuer à rencontrer d'autres groupes de personnes, de modes de vie. - Accompagner à l'insertion Prendre en compte la très grande disparité de l'insertion sur ce territoire (travail et social). - Lutter contre la rupture numérique Amoindrir les difficultés que certaines personnes ont vis à vis de l'outil numérique afin que celui ci ne soit pas un frein supplémentaire à leur insertion.
Mixité / Faire ensemble	Aller vers, créer du lien, mixer les publics			
Famille / Éducation	Apprendre, soutenir la parentalité	Le lien familial	- Soutenir la parentalité - Accompagner à l'éducation - Favoriser les relations intergénérationnelles	- Soutenir la parentalité : C'est reconnaître les parents en tant que premier éducateur de l'enfant. - Accompagner à l'éducation : Accompagner les familles dans les démarches éducatives de leurs enfants. - Favoriser les relations intergénérationnelles : Afin de prendre en compte dans les familles les différents composantes, interdépendances et complémentarités possibles.

Arborescence de nos nouveaux axes

Nous présenterons ici les arborescences des **Axe 1** : « **L'accueil** » et **Axe 2** : « **Le lien social** ».
L'**Axe 3** « **Le lien familial** » sera quant à lui traité dans la partie **ACF** « Animation, Collective Famille »

▷ En pages suivantes : les fiches actions



AXE 1 ACCUEIL FICHE ACTION N°1

Affiner notre fonction accueil en direction des usagers et de nos partenaires

Objectifs :

- Être encore plus disponible pour l'accueil et l'écoute du public.
- Affiner nos modalités d'accueils en soirée

Modalités de réalisation :

- Continuer la stabilisation de la fonction accueil au sein de la Maison des Habitants sur le plan organisationnel
- Étudier les différents protocoles que nous avons mis en place depuis trois ans, les écrire, imaginer les évolutions possibles et tester leurs applications
- Nommer et étudier les différentes tâches implicites à la fonction accueil au sein de la structure, les répartir au sein de l'équipe
- Étudier les possibilités d'accueil au sein de la Maison des Habitants en soirée

Modalités d'évaluation

- **Audit interne :**
- Établir un point de situation en janvier / février 2021. A partir d'un tableau de bord établir les chantiers à mener et dresser un échéancier.
- **Bilan intermédiaire :**
- Point de situation tous les 4 mois, soit 3 par an.
 - Les avancées, les obstacles
- **Bilan annuel :**
- Le 3ème point annuel prend en compte également le bilan annuel
 - Les avancées, les obstacles



*Fête des Associations de St-Julien le 5
septembre 2020*

AXE 1 ACCUEIL FICHE ACTION N°2

Développer notre communication et ses outils

Objectifs :

- Être plus visible sur nos actions et missions en direction de nos différents publics et partenaires

Modalités de réalisation :

- Structurer le nouveau poste de communication créé en septembre 2020
- Créer notre plan de communication interne et externe

Modalités d'évaluation

- **Respect du rétroplanning élaboré par la chargée de communication**
- **Bilan intermédiaire :**
 - Nombre d'actions de communication prévues et réalisées
 - Étude des retours « marketing » sur actions de communication
 - Évaluation des écarts
- **Bilan annuel :**
 - Même démarche sur bilan à 12 mois



Pot de fin d'année – Bénévoles – Administrateurs – Partenaires et Salariés

AXE 1 ACCUEIL FICHE ACTION N°3

Contribuer à une meilleure lisibilité des liens et complémentarités entre partenaires

Objectifs :

- Apporter une réponse plus efficiente en terme d'information aux usagers
- Développer la notion de complémentarité entre secteurs à l'interne et avec nos partenaires (dans un objectif d'efficience et de gestion des coûts)

Modalités de réalisation :

- Participer à la mise en place et à sa pérennisation d'un réseau d'informations des actions et services dans le domaine du social sur le territoire
- Planification d'actions en interpartenariales

Modalités d'évaluation

- **Bilan intermédiaire :**
 - Bilan écrit intermédiaire de l'avancée de cette démarche : Nombre de partenaires parties prenantes, constat de la mise en place d'outils.
- **Bilan annuel :**
- Constat en décembre 2021 de la mise en place du système d'échange des informations
- Étude de la pérennisation en 12/2022 , 12/2023 et 12/ 2024

AXE 2 LE LIEN SOCIAL FICHE ACTION N°1

Accompagner des habitants et associations dans des projets à vocations collectives

Objectifs :

- Favoriser la démarche de projet au niveau de la vie associative et auprès de groupes d'habitants

Modalités de réalisation :

- Aide à la structuration de projets par l'accompagnement méthodologique
 - A partir d'outils simples de l'Éducation Populaire « Voir, Comprendre, Agir »
 - Par l'apport d'une aide technique
 - En favorisant la prise de décision concertée
 - En hébergeant si besoin administrativement le projet dans le cadre associatif de la Maison des Habitants MJC - Centre Social

Modalités d'évaluation

- **Quantitatif:**
 - Nombre d'accompagnements de projets : en cours, aboutis, arrêtés
- **Bilan intermédiaire :**
 - Évaluation en continue avec le groupe concerné
 - Création d'un fiche d'évaluation
- **Bilan annuel :**
 - Sous forme d'un retour collectif des actions réalisées

AXE 2 LE LIEN SOCIAL FICHE ACTION N°2

Organiser dans une démarche participative des sorties et actions collectives

Objectifs :

- Permettre à des publics non habitués de s'organiser de façon autonome pour s'approprier des méthodologie d'organisation.
- Favoriser la prise de décision collective
- Favoriser le développement de liens sociaux par un vécu collectif

Modalités de réalisation :

- Rebondir sur une simple idée d'une personne ou d'un groupe et être moteur afin que celle-ci aboutisse.
- Proposer à diverses associations ou groupes « en gestion de fait » de s'inclure dans une démarche de programmation de sorties ou d'actions communes

Modalités d'évaluation

- **Quantitatif:**
 - Nombre d'accompagnements de projets : en cours, aboutis, arrêté
 - Nombre de personnes peu autonomes impliquées dans l'organisation
- **Qualitatif :**
 - Évaluation des projets avec les acteurs concernés
 - Création d'une fiche d'évaluation
- **Bilan intermédiaire :**
 - Évaluation en continue avec le groupe et ou la personne concernée
- **Bilan annuel :**
 - Sous forme d'un retour collectif des actions réalisées

AXE 2 LE LIEN SOCIAL FICHE ACTION N°3

Structurer nos actions en direction de la jeunesse

Objectifs :

- Contribuer à la réflexion partagée, structuration et concrétisation des actions en direction de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire du Centre Social.
- Structurer nos liens partenariaux avec le service jeunesse et enfance de la ville de St-Julien
- Mise en place d'une programmation globale et concerté en terme de loisirs sur la commune
- Contribuer à la mise en place d'actions éducatives sur le territoire

Modalités de réalisation :

- Participer activement avec le Service Jeunesse de la Ville à l'élaboration de la programmation de loisirs « jeunesse » sur la période des vacances scolaires
- S'impliquer dans le déroulé de ces vacances
- Travailler en transversalité avec les autres acteurs de la Maison des Habitants
- Programmer au moins deux temps forts « événementiel » par an dans le domaine de l'action éducative

Modalités d'évaluation

- **Quantitatif :**
 - Nombre de rencontres de travail « programmation vacances » avec le Service Jeunesse
 - Nombre de rencontres de travail « conceptualisation d'une politique jeunesse » avec les acteurs du territoire
 - Nombre d'actions réalisées en transversalité avec les autres acteurs de la Maison des Habitants
- **Bilan intermédiaire :**
 - Bilan à chaque fin de vacances scolaires
- **Bilan annuel :**
 - Bilan annuel avec le Service Jeunesse de la Ville



AXE 2 LE LIEN SOCIAL FICHE ACTION N°4

Contribuer à une meilleure maîtrise du français

Objectifs :

- Faciliter l'insertion sur le territoire de personnes parlant difficilement le français
- Création d'un groupe de travail et de suivi interpartenarial du prot « FLE » à la Maison des Habitants
- Mise en place d'un montage financier afin de débiter une action FLE
- Permettre par la mise en place d'actions FLE en direction d'habitants de St-Julien parlant et écrivant difficilement le français d'acquérir le niveau requis de maîtrise de la langue française afin de pouvoir postuler à un emploi sur le secteur

Modalités de réalisation :

- Travailler en corrélation avec les différents acteurs en lien avec les problématiques de l'alphabétisation et l'apprentissage du français sur le territoire : Carrefour des Cultures, le CCAS, PMS, la bibliothèque municipale, Pôle Emploi, mission locale, ...)
- Permettre l'inclusion de ce public dans nos actions Maison des Habitants
- Mise en place d'actions FLE au sein de la structure en étroite relation avec l'association « Carrefour des Cultures »

Modalités d'évaluation

- **Lancement d'une action FLE en 2021 par la Maison des Habitants**
- **Bilan intermédiaire :**
 - Mise en place d'une groupe de travail et de suivi interpartenarial
 - Implication des apprenants dans une action de la vie locale
 - Inscription et participation active d'apprenants à l'action FLE
- **Bilan annuel :**

AXE 2 LE LIEN SOCIAL FICHE ACTION N°5

Développer les passerelles entre nos actions et celles de nos partenaires agissant dans le domaine de l'insertion

Objectifs :

- Par un maillage local interpartenarial être en capacité de structurer rapidement de petites actions d'accompagnement défini dans le temps afin de répondre à une problématique individuelle ou collective visant à l'insertion par l'emploi

Modalités de réalisation :

- Organiser des actions concertées avec l'antenne de Pôle emploi St-Julien en direction des chômeurs de longue durée afin de maintenir le lien social et retrouver confiance en soi :
 - ex : Participation à des actions ou animations de la Maison des Habitants
- Accompagner des jeunes dans leurs recherches des stages
- Mise en place d'une démarche d'« accompagnement parrainage » par des bénévoles en soutien à des personnes en recherche d'emploi

Modalités d'évaluation :

- **Temporalité :** Mise en place de ce dispositif avant fin 2021 :
- **Bilan intermédiaire : Évaluation** à chaque action mise en place
- **Quantitatif :** Nombres d'actions mises en place / nombre de participants
- **Bilan annuel :** bilan global de l'action en janvier de chaque année

AXE 2 LE LIEN SOCIAL FICHE ACTION N°6

Développer les actions de l'Espace Public Numérique en direction des publics qui en sont le plus éloignés

Objectifs :

- Permettre à des personnes en difficulté informatique par rapport à un dossier administratif de trouver un accompagnement rapide
- Permettre à des personnes d'acquérir de l'autonomie dans le domaine de l'informatique

Modalités de réalisation :

- Développement et création :
 - Accès à des ordinateurs pour la réalisation de dossiers
 - Accès au web
 - Action personnalisée dans le cadre d'un accord partenarial
 - Permanences pour aides aux dossiers administratifs informatisés
 - Mise en place d'une programmation de formations « loisirs » et formations « d'insertion professionnelle »
 - Création de « coffre fort numérique » pour les publics ne possédant pas de matériel informatique
 - Prestations de copies et de scan
 - Implication d'actions bénévoles au sein de l'EPN

Modalités d'évaluation :

- **Temporalité :**
 - Définition de la structuration de l'Espace Public numérique durant le premier semestre 2021
- **Quantitatif :**
 - Statistiques de fréquentation
 - Développement de nouvelles actions
- **Qualitatif :**
 - Mise en place d'outils d'analyse évaluant la prise d'autonomie de l'utilisateur
 - Fiche évaluation avec les usagers
- **Bilan intermédiaire :**
 - Avec les acteurs et partenaires de l'EPN : trois fois ans
- **Bilan annuel :** En janvier avec les acteurs et partenaire de l'EPN

A.C.F



Le projet A.C.F

« le lien familial », troisième axe de notre projet social et dossier A.C.F

Fort de la nouvelle exploration de notre territoire par l'apport des récentes données froides, chaudes et de l'évaluation de nos actions de l'actuel projet Centre Social, nous avons précédemment pu définir les trois nouveaux axes de notre prochain projet.

L'un de ces axes sera « Le lien familial ». Les différentes informations récoltées nous conduisent à mettre un focus plus spécifique sur celui-ci pour l'intégrer dans sa globalité dans le cadre administratif du dossier « ACF » Animation collective Famille.

La Famille sur le territoire du Centre Social :

Une population composée en grande majorité de jeunes familles possédant les spécificités suivantes :

- Issues de différentes régions de France et de diverses nationalités,
- Parents de jeunes enfants et adolescents,
- Un pourcentage plus élevé de familles monoparentales,
- Vivants tous sur un même territoire mais avec des inégalités sociales et économiques très conséquentes.

L'objectif :

Afin de favoriser l'inclusion de la famille et de ces membres dans le tissu social local, notre objectif sera d'inscrire l'Espace Famille dans une forte interaction avec les deux autres axes de notre projet.

L'idée forte de cette interaction sera :

Favoriser la participation de toutes les familles du territoire dans les propositions et les organisations de la Maison des Habitants MJC - Centre Social (moyens) en vue de soutenir les parents dans leur rôle éducatif et prévenir les difficultés sociales (finalité).

Trois grandes pistes de travail :

Pour atteindre cet objectif, le projet ACF développera trois grandes pistes de travail :

- **Impulser une démarche de rencontre et de participation**
 - > Dans ce cadre, le nouveau projet d'Animation Collective Famille s'intéressera à travailler autour de la participation des familles de manière transversale à l'ensemble de l'équipe.
- **Se rendre visible auprès de, et aller vers toutes les familles**
 - > Continuer à développer nos actions sur le territoires et promouvoir l'accès à tous dans les locaux de la Maison des Habitants.



- **Soutenir la parentalité et prévenir les difficultés sociales**

- > Dans ce contexte et au vue de la grande disparité sociologique de la population sur notre territoire, il conviendra à ce que les actions « familles » mises en place contribuent à répondre aux besoins spécifiques des familles composant la population de Saint-Julien-En-Genevois.

L'Intégration de la fonction Coordinatrice Sociale et Familiale au sein de la structure et dans le tissu social local

Depuis la création en septembre 2017 de la nouvelle entité « Maison des Habitants MJC – Centre Social » l'un des objectifs phares de la coordinatrice Sociale et Familiale (fonction ACF), appuyée de l'équipe « permanente » et les Administrateurs, est de se présenter et d'intervenir en tant que professionnelle de l'action sociale sur le territoire et ce, autant auprès des adhérents de l'ancienne entité MJC St Julien, que des nouveaux usagers et partenaires locaux.

L'objectif est que :

- Les usagers repèrent la coordinatrice sociale et familiale en tant que personne ressource pouvant les informer et / ou orienter sur les multiples sujets liés à la famille et au social (Droits, éducation, santé, activités de loisirs internes ou externes à la Maison des Habitants ...).

- Les partenaires tant institutionnels qu'associatifs assimilent la titulaire de ce poste et la Maison des Habitants en tant que véritable partenaire social sur le territoire, en capacité de porter des actions collectives.

C'est un long travail de communication et de réalisation concret, qui est mené successivement par les deux titulaires de ce poste, et qui commence véritablement à porter ces fruits.

Présentation de l'ACF

Orientation et axes de travail

Lors du précédent dossier Animation Collective Famille, nous avons défini la famille comme étant :

“ Le premier groupe de socialisation de l'individu. La famille est composée d'au moins 2 personnes ayant un lien (social, génétique...). Il est composé d'enfants, parents et de grands parents. On peut parler de famille élargie en ajoutant les oncles, tantes, cousines cousins... Ils ne vivent pas nécessairement dans un même lieu mais forment un groupe. Exemple : La famille c'est la relation parent-enfant à tous âges, d'un enfant de 3 ans à un parent de 30 ans ou d'un enfant de 40 ans à un parent de 70 ans » .

Ainsi, la Maison des Habitants accueille au sein de l'ensemble de ces actions réparties sur le territoire de Saint-Julien-en-Genevois toutes les familles définies comme ci-dessus.

Pour ce nouveau dossier, la Maison des Habitants réaffirme la possibilité de vivre des actions auprès des enfants et des parents de tous âges, adolescents et jeunes compris.



Le prochain projet ACF s'inscrit pleinement dans les axes de travail du projet de Centre Social 2021-2024 :

- **L'accueil** : avec pour objectifs généraux : accueillir, informer, orienter.
- **Le lien familial** : avec pour objectifs généraux : soutenir la parentalité, l'accompagnement et l'éducation, favoriser les relations intergénérationnelles.
- **Le lien social** : avec pour objectifs généraux : favoriser les interactions, accompagner à l'insertion, lutter contre la rupture numérique.



Synthèse de notre diagnostic pour l'ACF

Il s'agit ici de synthétiser les différentes réflexions, échanges et résultats de notre diagnostic concernant l'animation collective famille.

En annexe de ce dossier, nous présenterons une partie de ces résultats.

A propos des entretiens et questionnaires :

Durant les entretiens, et par les retours des questionnaires, nous remarquons des « volontés » pour les personnes interrogées :

- *De développer le lien social* : les personnes évoquent la volonté de lieux pour se retrouver, faire des activités ensemble, avoir des échanges sociaux entre parents, et entre enfants.
- *D'être davantage informé* sur les différents événements locaux à destination des familles, ainsi que de voir la ville davantage animée avec des événements, des animations de rues, des activités à faire en famille plus importantes et plus diversifiées (notamment plus de propositions pour les enfants de moins de trois ans).



Nous remarquons aussi que les actions connues de la Maison des Habitants ainsi que les activités dans lesquelles les personnes ont déclaré participer sont les activités familles (sorties, Lieu d'Accueil Enfant Parent) ainsi que les « Activités Régulières ».

Pour les répondants du questionnaire en ligne, l'objectif de la Maison des Habitants le plus important est : *accompagner les familles, favoriser l'éducation des enfants.*

A propos de la soirée diagnostic participatif :

Après trois entrées de débat : Saint-Julien une ville parfaite mais... , Envies d'agir... Comment , un Centre Social parfait devrait ... , Il est ressorti différentes pistes de travail. Voici celles qui semblent les plus pertinentes (du fait des avis partagés ainsi que les missions de la Maison des Habitants) à retenir pour l'Espace Famille :

- Accompagner, soutenir la parentalité.
- Accompagner les enfants dans les apprentissages.
- Donner plus de visibilité des actions sur la Ville de Saint-Julien.
- Mise en lien des différents acteurs du territoire pour faire du lien entre les publics et mener des actions en partenariat.
- Faire davantage d'événements d'animation dans la ville.
- Soutenir les initiatives des associations.
- Aller vers les publics, proposer des permanences ou des annexes de services pour "toucher le plus grand monde".
- Accompagner par différentes démarches l'insertion des personnes (aides aux devoirs, rupture numérique, accompagnement à l'emploi, alphabétisation) .
- Permettre la participation des habitants de Saint-Julien, accompagner vers l'autonomie.

Le poste de coordinatrice sociale et familiale

CAF : Le poste de référent « Animation collective Famille »

Son rôle est d'*impulser* et de *fédérer* les actions destinées aux familles.

Il lui revient également de *repérer et/ou de construire* le « *fil conducteur* » à travers l'ensemble des *actions familles* par le Centre social.

Depuis septembre 2019, le poste de coordinatrice Sociale et Familiale de la Maison des Habitants est occupé par une salariée titulaire du Diplôme d'État d'Éducatrice Spécialisée.

Sa prédécesseuse était quant à elle titulaire du diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale et Familiale.

Ce poste à 35h00 est réparti comme suit : 75% dans le cadre de l'ACF et 25% dans le cadre d'une mise à disposition de la salariée au CCAS de la Ville sur une mission «Épicerie Sociale».

Les missions attendues sur ce postes sont :

Pour la partie ACF :

- Soutien à la parentalité telle que la coordination du LAE ou l'accompagnement et la mise en œuvre de projets famille par exemple
- Accompagnement social par l'accueil et l'orientation des publics fragilisés

Dans le cadre de la mise à disposition au CCAS :

- Construire des actions en direction des familles usagères de l'épicerie sociale en fonction des besoins exprimés ou repérés
- Accompagner et orienter le public fragilisé et développer l'offre de service et projet
- Créer des passerelles entre le public accompagné au sein des actions du CCAS et les usagers du Centre Social « Maison des habitants ».

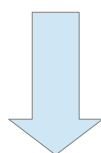
L'objectif d'une même personne sur ces deux missions distinctes peut être certes de générer une économie de poste d'une part, mais surtout de faciliter les interactions entre le CCAS de la commune et la Maison des Habitants dans la mise en place d'actions collectives prenant en comptes les différents publics.

Grands axes de travail du nouveau projet :

Concernant les attendus des dossiers d'Animation Collective Famille, la CAF préconise :

CAF : Soutenir les parents dans le rôle éducatif,
Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants,
Au renforcement de la cohésion intra-familiale, et aux relations et solidarités inter-familiales

Quatre objectifs principaux



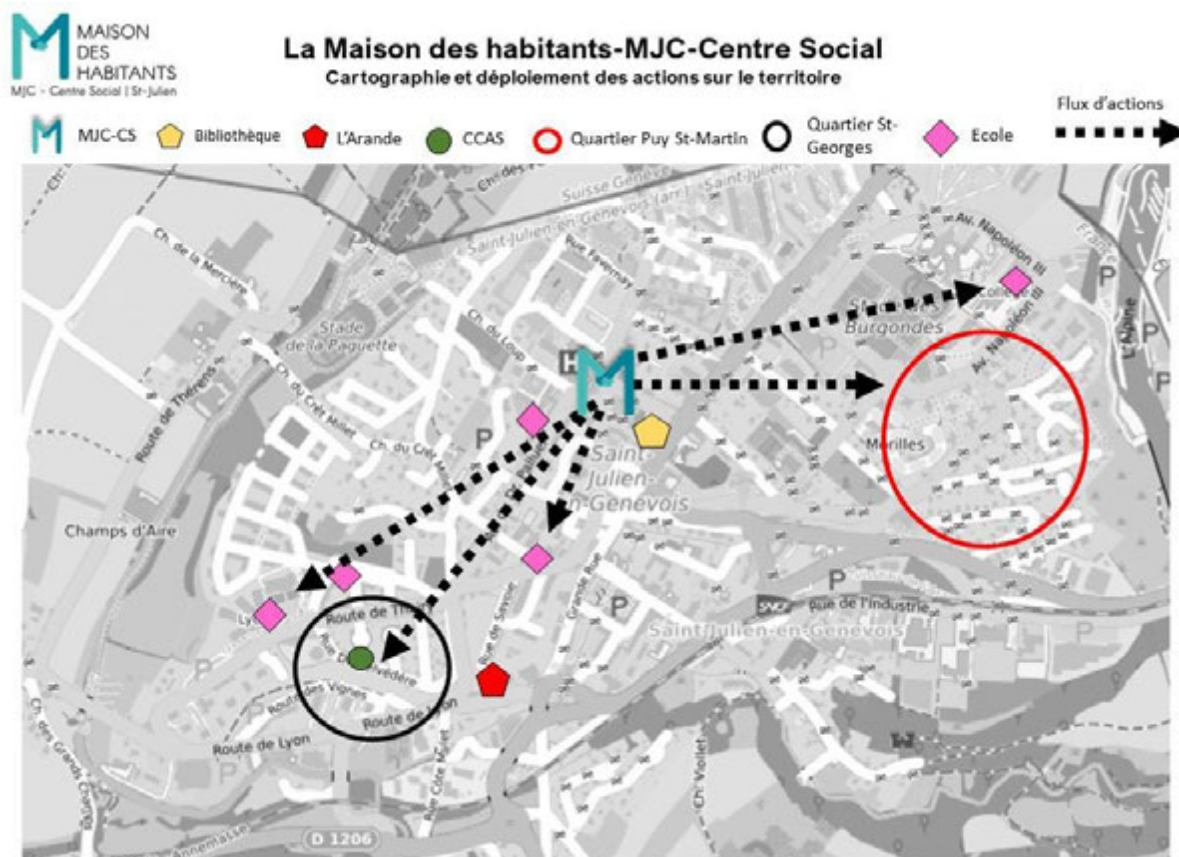
- **Améliorer la vie quotidienne** des familles
- **Renforcer la fonction parentale** et l'émergence de toutes les formes d'expression des liens familiaux
- **Permettre la participation** et l'initiative des familles
- **Favoriser les solidarités** de voisinage, les liens sociaux, les solidarités familiales et les relations entre générations

Forts de ces orientations et des différents diagnostics, les objectifs du dossier Action Collective Famille s'inscrivent en transversalité dans les nouveaux objectifs du projet Centre Social avec une finalité principale :

Favoriser la participation de toutes les familles du territoire dans les propositions et les organisations de la Maison des Habitants (moyens) en vue de soutenir les parents dans leur rôle éducatif et prévenir les difficultés sociales (finalité).

Dans ce cadre le dossier d'Action Collectif Famille se propose de suivre trois grandes orientations de travail correspondant aux trois axes définis par le projet social, et répondant de manière transversale à ses objectifs.

Il s'inscrit dans une démarche d'aller vers, dans et hors les murs, comme suit :



Rappel des précédentes fiches actions

Le Lieu d'Accueil Parents Enfants « Ô trois pommes »

Le LAEP “ Ô trois pommes “ est une Prestation de Service Ordinaire de la CAF. Dans ce sens, il est régi par un agrément et un cadre national spécifique. C’est un lieu d’accueil pour les enfants âgés de 0 et 6 ans accompagnés d’un parent ou d’un adulte référent âgé. L’accueil est libre, anonyme, gratuit et toujours ouvert par deux accueillants minimum qui utilisent une posture d’écoute active.

A la Maison des Habitants, le Lieu d’Accueil est ouvert les lundi de 9h30 à 11h30 et le mardi de 16h30 à 18h00. Quatre personnes salariées de l’association interviennent en roulement sur ces créneaux horaires. Toutes sont formées à l’écoute, au cadre du LAEP et la posture d’accueillant depuis décembre 2019. Elles bénéficient également d’un temps de supervision de 2h toutes les 6 semaines afin de mettre en réflexion leurs pratiques.

Ce lieu a deux objectifs principaux qui sont :

- Apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents et/ou avec des professionnels
- Être un lieu de jeu pour enfant et d'échange pour les parents en toute liberté et sécurité

Il permet de :

- Laisser la possibilité aux parents et aux enfants d'investir le lieu comme ils le souhaitent sans intervention spécifique
- Ouvrir les enfants et les parents au lien social en travaillant sur la séparation (à tout âge)
- Confronter la relation parent-enfant
- Préparer l'autonomie de l'enfant
- Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant

Actions à destination des bénéficiaires de l'épicerie sociale

Les actions à destination des bénéficiaires de l’épicerie sociale par la Coordinatrice Sociale et Familiale de la Maison interviennent dans le cadre du détachement à 25% du poste au CCAS. Ils sont définis conventionnellement avec les objectifs suivants :

Objectifs généraux :

- Porter une dynamique partenariale
- Encourager l’expression des personnes et leur émancipation
- Être un lieu d’échange interculturel et intergénérationnel
- Aller dans un rapport de proximité
- Accueillir les nouveaux arrivants
- Favoriser l’insertion sociale des personnes

Objectif spécifique : lever les freins pour permettre une insertion sociale pour les personnes en situation de précarité par :

- L'information aux personnes : l'épicerie est un lieu ressource sur les actions en cours à St-Julien et les dispositifs existants, oriente les personnes vers les dispositifs déjà existants répondant à leur besoin. La nouvelle coordinatrice sociale et familiale remarque que cet axe d'information doit être modéré. Les personnes de l'épicerie sociale n'ont pas forcément des besoins concernant cette demande d'information.
- Par des actions ponctuelles sur : l'éducation d'une hygiène alimentaire, des informations facilitant la vie quotidienne, la promotion et prévention de la santé...
- Par des temps conviviaux permettant un lien social : Repas de fin d'année, organisation régulière de repas partagés, des animations spécifiques lors de l'ouverture de l'épicerie sociale.

Mettre en place l'accueil famille

L'accueil famille est un projet en chantier mené successivement par l'ancienne et la nouvelle Coordinatrice Sociale et Familiale.

Il a pour but de :

- Créer un accueil spécifique famille en recensant et organisant des informations spécifiques à ce public comme l'accès aux droits, la santé, l'arrivée d'un enfant, les modes de garde, les actions spécifiques «enfances» sur la commune et CCG, les vacances, les loisirs en famille et les rendre accessibles...
- Organiser des relais d'informations dans les autres points d'accueil sur le territoire du Centre Social
- Pérenniser les permanences de partenaires comme la CAF, l'école des parents, Unaterra74, le CCAS...

Avec pour objectifs de :

- Favoriser l'accès à l'info "Famille" (droits, santé, vacances, loisirs)
- Proposer des points d'infos accessibles, susceptibles d'orienter l'utilisateur rapidement et efficacement vers les structures adéquates.

Organiser des sorties familles

Les sorties familles sont transversales aux différents projets centre social de la Maison des Habitants.

Elles ont pour objectifs de :

- Faire découvrir des lieux aux familles
- Donner des idées de destination ludique pour que les familles puissent y revenir par elles-mêmes
- Donner les moyens aux familles de sortir de leur quotidien
- Préparer avec les familles l'organisation de la sortie

Café des habitants

Le « café des habitants » sur le secteur de la route de Thairy est un projet de la MJC qui a perduré pendant plusieurs années. Quand la MJC a obtenu l'agrément Centre Social, l'action a perduré jusqu'en juin 2019.

Le projet a été mené en collaboration avec une intervenante de la CAF du début à la fin. Le développement des actions sur le secteur « QPV » par l'arrivée de nouveaux acteurs tel que l'Accorderie du Genevois qui a son siège social dans le quartier Politique de la Ville et la structuration des interventions des Services de la Ville a contribué à faire évoluer le projet « Café des habitants ». Depuis quelques mois, cette action continue son évolution et est désormais accompagnée par l'association « L'Accorderie du Genevois ».

Dans le cadre de la Maison des Habitants, **cette action avait pour objectif :**

- d'être un lieu de proximité entre l'extérieur et le centre social
- d'offrir un lieu d'écoute pour les familles afin d'y repérer des besoins, et mettre en place des projets sur le quartier Politique de la Ville
- d'être un lieu repère et de socialisation où l'on peut se retrouver entre personnes ayant les mêmes préoccupations sociales et familiales afin de pouvoir en parler et trouver ensemble des solutions (éducatives, sociales, familiales)
- de prévenir les difficultés sociale

Ateliers parents-enfants

Dans un Centre Social, l'activité n'est pas une finalité mais le support à la création de liens entre les personnes. De plus, l'objectif d'un Centre Social est de favoriser l'implication de chacun dans le projet de la Maison.

Le rôle du professionnel, du bénévole est ainsi d'accompagner, dans le cadre du projet social, chaque adhérent ou usager dans son envie d'implication. Dans ce contexte, les projets naissent, vivent et meurent... se transforment... au grès de l'implication et disponibilité des adhérents, bénévoles et usagers.

Tout au long du projet centre social 2019 / 2020, différents ateliers ont été mis en place par l'initiative de la Coordinatrice Sociale et Familiale par rapport à un besoin identifié ou dans le cadre d'accompagnement de projet à l'initiative d'usagers.

Ils ont pour objectifs de :

- Favoriser les rencontres, les prises d'autonomie et découvertes, permettre à des adhérents / usagers de mettre en place des ateliers
- Valoriser les savoirs-faire et le pouvoir d'agir des personnes afin qu'ils puissent les transmettre à leurs enfants mais aussi aux autres parents présents à l'activité
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif envers leurs enfants

Ils sont, de fait, un excellent outil de rencontre, de participation ou encore de fidélisation des usagers.



Les actions présentées ci dessous témoignent de cette démarche.

Nom de l'action	Descriptif	Objectifs
Les Rendez-Vous en famille du mercredi	Le projet « rendez-vous du Mercredi en famille » entre novembre 2018 et avril 2019, un mercredi par mois durant deux heures.	Soutenir la parentalité au travers de différents supports. Plus spécifiquement, permettre aux familles de découvrir une activité commune afin de renforcer le lien parent-enfant
Les Causeries	Les « Causeries » ont été proposées et mis en place dans le cadre de l'ACF par la référente et une bénévole. La bénévole ouvrait la salle de l'Espace Famille pour échanger avec des familles qui le souhaitent sur des thématiques liées à la parentalité en présence des enfants. Ce projet a perduré jusqu'en juin 2019	Offrir un espace de parole aux parents qui le souhaitent autour de thématiques liées à la parentalité
Les ateliers tout petit autonome, ateliers Parents-Enfants du festival " En attendant Noël", ateliers Parents-Enfants du festival couleurs d'enfance	Piloté par la référente ACF et accompagné par l'équipe « permanentes » afin de favoriser la transversalité Entre octobre 2019 et mars 2020, différents ateliers ont été proposés dans le cadre des vacances d'automne, de la programmation « En attendant Noël » de la maison en 2019, ainsi que le festival Couleur d'Enfance 2020	Soutenir la parentalité et favoriser la relation parents-enfants Rendre visible les actions de la Maison lors de temps forts Observer et mesurer la participation des familles sur ce type d'actions
Atelier Parents-Enfants cuisine post crise sanitaire Covid-19	A la sortie du confinement, et dès que cela fut possible, la référente ACF à organiser un atelier cuisine en présentiel à la demande des parents	Recréer du lien en présentiel avec et entre les familles du territoire Permettre la reprise d'une socialisation physique



Animation découverte "Alimentation" dans le cadre du Festival "Couleurs d'Enfance 2020"

Articulation du projet ACF :

Rappel des Axes et Objectifs 2021 / 2024		Rappel des objectifs CAF pour l'ACF	Nouveau projet ACF dans le cadre du projet Centre Social 2021 / 2024		
		Objectifs CAF	Constats	orientations de l'ACF	Fiches actions
L'Accueil	Orienter, accueillir, informer	► Améliorer la vie quotidienne des familles ► Permettre la participation et l'initiative des familles	Les personnes touchées par les actions de la Maison des Habitants proviennent généralement du Centre Ville de Saint-Julien ou de la communauté de commune du genevois. Plus difficilement des secteurs plus socialement défavorisés Les actions de la Maison des Habitants ne sont pas forcément visibles pour toutes les familles Les personnes qui fréquentent l'Espace Famille sont en recherche de lien social	Se rendre visible, et aller vers toutes les familles	FICHE ACTION N°2 "Instaurer une dynamique de temps forts, tout au long de l'année" FICHE ACTION N°3 "Développer et pérenniser la communication des actions de l'espace famille, via de la communication écrite, orale et sur les réseaux sociaux"
	Soutenir la parentalité Accompagner à l'éducation Favoriser les relations intergénérationnelles	► Renforcer la fonction parentale et l'émergence de toutes formes d'expressions de lien familiaux	Il ressort du diagnostic participatif une volonté des personnes pour la Maison des Habitants : Accompagner, soutenir la parentalité, accompagner les enfants dans les apprentissages. Les personnes qui fréquentent l'espace famille sont en recherche de lien social et aussi d'échanges autour de l'éducation des enfants Les répondants du questionnaire en ligne considèrent l'objectif "soutenir la parentalité et participer à l'éducation" comme le plus important	Soutenir la parentalité, prévenir les difficultés sociales	FICHE ACTION N°4 "Ouvrir le lieu d'accueil parents enfants " Ô trois pommes " FICHE ACTION N°5 "Développer, renforcer et coordonner les partenariats"
Le lien social	Favoriser les interactions	► Permettre la participation et l'initiative des familles	Les personnes qui fréquentent l'espace famille sont majoritairement en recherche de lien social	Impulser une démarche de rencontre et de participation	FICHE ACTION N°1 "Créer des espaces de rencontre, d'échanges et de création à destination des publics de l'espace famille et de ses partenaires"
	Accompagner à l'insertion Lutter contre la rupture numérique	► Favoriser les solidarités de voisinages, les liens sociaux, les solidarités familiales et les relations entre les générations	Peu d'actions sont proposées sous l'impulsion d'un projet porté par un parent ou une personne à destination des familles Les familles ne savent pas forcément qu'elles ont des espaces de participation, de création possible.		

Fiches actions ACF et modalités d'évaluation

Le projet ACF sera évalué de la même manière que le projet social. Spécifiquement, chacune des grandes orientations de l'ACF sera évalué à travers les modalités convenues dans chaque fiche action.

FICHE ACTION N°1

Créer des espaces de rencontre, d'échanges et de création à destination des publics de l'Espace Famille et de ses partenaires.

Objectifs :

- Permettre la rencontre avec le Personnel et Bénévoles de la Maison des Habitants.
- Permettre l'ouverture d'un espace pour se renseigner sur les actions familles de la Maison des Habitants et celles menées par les partenaires.
- Permettre la rencontre, le lien social et la convivialité des familles par le biais d'espaces ouverts.
- Utiliser ces espaces pour favoriser la participation et accompagner les projets.

Modalités de réalisation :

- Créer des périodes de disponibilités de la référente famille, repérées dans le temps, dans les locaux de la Maison des Habitants et au sein de salles municipales dans les quartiers.

Modalités d'évaluation :

- **Création d'une fiche d'évaluation, à remplir après chaque ouverture pour répondre aux questions :** quels espaces ont été créés, à quels endroits ? Combien de fois ont-ils été ouverts ? Combien de personnes sont venues ? D'où viennent elles ? Ces personnes connaissent-elles déjà la Maison des Habitants ? Quel est l'objet de leur visite (boire un café, se renseigner, rencontrer d'autres personnes...) ?
- **Bilan intermédiaire :** ces espaces ont-ils donné lieu à la naissance de projet ou à l'émergence de nouveaux besoins ?
- **Bilan annuel :** reprendre l'ensemble des questions et le bilan intermédiaire pour se poser de nouvelles questions : ces espaces ont-ils rempli leurs objectifs ? Nécessitent-ils d'évoluer ? Si oui, comment ?

FICHE ACTION N°2

Instaurer une dynamique de temps forts, tout au long de l'année.

Objectifs :

- Se rendre visible auprès de toutes les familles du territoire et aller vers elles, afin que la Maison des Habitants soit accessible à tous et toutes.
- *Nota par « Maison des Habitants » nous entendons ici l'ensemble des actions mis en place sur le territoire et non simplement celles proposées au siège de la structure au 3 rue du Jura.*
- Pérenniser le public de l'espace famille.
- Faire découvrir les actions de la Maison des Habitants à de nouveaux publics.
- Proposer l'espace à la participation, soutenir et accompagner les projets.

Modalités de réalisation :

- Organiser des événements internes et externes à la Maison des Habitants (ex : journée découverte de l'espace famille, soirées bénévoles...)
- Organiser des sorties collectives.
- Participer à des événements communaux ou partenariaux (ex : festival couleurs d'enfance, ...)
- Impulser des temps forts menés en partenariats (fêtes des associations...)
- Travailler en transversalité avec les autres secteurs de la Maison.

Modalités d'évaluation :

- **Création d'une fiche d'évaluation, à remplir après chaque événement pour répondre aux questions :** quel événement, à quel endroit s'est-il déroulé ? A-t-il été mené en partenariat ou s'inscrit-il dans un événement partenarial ? Est-il nouveau ou s'est-il déjà réalisé ? Va-t-il être reconduit ? Combien de personnes sont venues ? D'où viennent elles ? Ces personnes connaissent-elles déjà la Maison des Habitants ? Quel est l'objet de leur visite (participer aux animations, faire du bénévolat, découvrir...) ?
- **Bilan intermédiaire:** ces événements ont-ils donné lieu à la naissance de projet ou à l'émergence de nouveaux besoins ?
- **Bilan annuel :** reprendre l'ensemble des questions et le bilan intermédiaire pour se poser de nouvelles questions : ces événements ont-ils rempli leurs objectifs ? Nécessitent-ils d'évoluer, ou d'être reconduits ? Si oui, comment ?

FICHE ACTION N°3

Développer et pérenniser la communication des actions de l'Espace Famille, via de la communication écrite, orale et sur les réseaux sociaux.

Objectifs :

- Permettre à toutes les familles du territoire du Centre Social d'avoir accès aux informations de l'Espace Famille.
- Permettre aux familles d'être force de proposition sur les supports de communication.
- Se rendre visible et aller vers toutes les familles.

Modalités de réalisation :

- Refaire les docs présentant l'Espace Famille incluant la démarche de participation possible.
- Généraliser les Facebook live, les live sur instagram et les retours sur expériences sur les réseaux sociaux.
- Communiquer sur les actions réalisées et à venir sur les réseaux et au siège de la Maison des Habitants (ex. panneau avec photo pour être visibles).
- Maintenir la communication de proximité par le « bouche à oreille ».

Modalités d'évaluation

- **Lors d'un événement ou d'une action, notifier :** Les personnes participant à l'action connaissent-elles la Maison des Habitants ? Par le biais de quel support ont-elles eu connaissance de l'action/de l'événement ?
- **Bilan intermédiaire :** par le biais d'une notification régulière ainsi que les statistiques générées automatiquement par les différents outils, reporter les statistiques d'audience : combien de personnes touchées par nos infos ? Comment les personnes ont-elles eu accès à nos informations ?
- **Bilan annuel :** forts des différents bilans et analyses précédentes, quels outils de communication sont les plus efficaces ? Comment pouvons-nous le pérenniser et faire évoluer ? faut-il améliorer dans nos stratégies de communication ? Comment les personnes souhaitent être informées de nos actions (enquêtes spécifiques à cette question) ?

FICHE ACTION N°4

Ouvrir le Lieu d'Accueil Parents Enfants " Ô trois pommes ".

Objectifs :

- Apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents et/ou avec des professionnels.
- Accueil anonyme, gratuit, sans programme d'animations et ouvert à tous les parents, grands-parents et enfants de 0 à 6 ans.
- Être un lieu de jeu pour enfant et d'échanges pour les parents en toute liberté et sécurité.

Modalités de réalisation :

- Accueil par deux accueillants (professionnel et / ou bénévole)
- Ouvrir l'enfant et le parent au lien social en travaillant sur la séparation (à tout âge)
- Conforter la relation parent-enfant
- Préparer l'autonomie de l'enfant
- Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant
- Les accueillants utilisent la technique de l'écoute active" auprès des parents pour les accompagner dans leur rôle de parents
- Temps de préparation et débriefing en amont et en aval de l'activité
- Temps de supervision entre accueillant et psychologue
- Laisser libre le parent et l'enfant d'évoluer dans le lieu sans interventions spécifique
- Les enfants sont sous la responsabilité des parents

Modalités d'évaluation

- **Évolution de la fiche actuelle d'évaluation, remplie lors de chaque ouverture pour répondre aux questions :** combien d'enfants, de parents ? Ages des enfants ? D'où viennent les familles ? Sont-elles déjà venues lors du lieu d'accueil ? Si non, comment ont-elles connu le lieu ?
- **Bilan intermédiaire:** cet espace a-t-il donné lieu à la naissance de projet ou à l'émergence de nouveaux besoins ?
- **Bilan annuel :** Cet espace a-t-il répondu à ses objectifs ? Quels sont les points d'amélioration possible ? Combien de familles ont été concernées par l'action ? Moyenne de fréquentation sur l'année ? Combien de temps ce lieu nécessite-t-il de préparation et de débriefing ? Combien de temps de réunion nécessite-t-il ? Combien de temps de supervision nécessite-t-il ? Il y a-t-il des bénévoles qui ont intégré l'équipe d'accueillants ?

FICHE ACTION N°5

Développer, renforcer et coordonner les partenariats.

Objectifs :

- **Se faire connaître des partenaires**
- **Faire du lien entre les acteurs de la parentalité entre eux et avec la Maison des Habitants** : Organiser des rencontres acteurs de la parentalité + travailler en partenariat sur l'événementiel.
- **Maintenir le lien** de manière informelle pour rester en veille + Participer aux temps forts partenariaux.
- **Rendre les utilisateurs de l'Espace Famille partenaires de l'espace famille.**

Modalités de réalisation :

- Communiquer les actions parentalités de la Maison des Habitants, rencontrer les acteurs, présenter nos missions.
- Organiser, participer à des rencontres partenariales.
- Inclure les partenaires sur des temps forts ou lors des actions de l'espace famille.
- Participer aux temps forts partenariaux.
- Rencontrer les utilisateurs de l'espace famille, les inclure et les rendre acteurs dans les actions de la Maison.

Modalités d'évaluation :

- **Création d'une fiche d'évaluation, à remplir après rencontre ou temps forts pour répondre aux questions** : quel événement, à quel endroit s'est-il déroulé ? Combien et quels partenaires ont participé ? Le partenariat est-il durable ou vient-il d'être créé ? Va-t-il être reconduit ?
- **Bilan intermédiaire** : cet espace a-t-il donné lieu à la naissance d'un nouveau projet ou à l'émergence de nouveaux besoins ?
- **Bilan annuel** : reprendre l'ensemble des questions et le bilan intermédiaire pour se poser de nouvelles questions : ces espaces ont-ils rempli leurs objectifs ? Nécessitent-ils d'évoluer ? Si oui, comment ?

L'évaluation du prochain projet social :

Une démarche également participative

L'un des « fils rouges » d'un projet de Centre Social est la participation et la concertation, il convient que nous retrouvions cet objectif tout au long de notre démarche et donc également dans son évaluation.

L'évaluation : outil du projet ou contrainte administrative ?!

Une démarche d'« ingénierie sociale » en progression constante dans le secteur de l'accompagnement social et de l'animation conduit les structures telles que la nôtre à entrer dans une production de plus en plus forte de bilans et d'évaluations.

Celle-ci est parfois très chronophage et peut nous conduire à nous écarter de notre cœur de métier.

Toutefois, l'évaluation dans les mouvements d'Éducation Populaire fait naturellement partie des « gènes » de tous projets. La démarche de projet déclinée sous différentes formes en fonction du mouvement auquel l'association se réfère inclut nécessairement l'évaluation dans son intervention.



*Journée de formation
"l'évaluation en Centre Social"*

C'est ce mécanisme d'appréciation qui indéniablement permet, par l'analyse d'une situation, d'être en capacité d'agir sur celle-ci :

**« Fait / Idées / Actes », « Voir / Comprendre / Agir », « voir/ Juger/ Agir »,
« Fait / Complexité des faits / Idée / Démarche ».**

Dans le contexte d'une montée régulière de l'« Administratif » dans nos associations, la démarche d'évaluation risque, si elle est mal intériorisée par les acteurs tant bénévoles que salariés, d'être ressentie comme une contrainte administrative plutôt que comme un outil indispensable à notre projet.

La démarche d'évaluation doit donc nous permettre de gérer le projet, de le faire évoluer si besoin, en cours de période, tout en collectant des informations statistiques nécessaires à l'établissement de nos dossiers.

Il convient alors, dès l'élaboration des items d'évaluations que ceux-ci prévoient, la prise en compte des attentes administratives (ex : reprise des items récurrents que nous trouvons dans Sénacs ou dans notre convention Ville / MdH)

Cette pratique permettra de replacer la démarche d'évaluation dans son processus logique de projet tout en rationalisant celle-ci afin qu'elle devienne moins chronophage.

Un outil de Pilotage et d'aide à la décision

Périodicité :

Il y aura 3 évaluations intermédiaires, elles se dérouleront de janvier à février en 2022, 2023 et 2024 et évalueront les années N-1.

L'évaluation 2024 débouchera ensuite sur l'évaluation globale du projet et la démarche de réalisation du Projet Social 2025 / 2028.

Ces évaluations devront servir à alimenter les différents dossiers d'évaluation attendus sur l'année N+1.

Un démarche participative dans un cadre de gouvernance

Création d'une commission de suivi et d'évaluation du Projet Social.

Administrateurs, Bénévoles, Salariés, Adhérents et Usagers seront conviés à participer à cette commission.

Elle travaillera à partir des éléments techniques produits par les salariés.

Le travail réalisé et préconisations seront présentés au Bureau de mars pour une présentation finale au Conseil d'Administration d'avril.

Le CA sera ainsi à même, à partir des éléments fournis, de décider des révisions ou des ajustements au projet.

Une démarche simple et fonctionnelle

Une trame d'évaluation sera notre outil de base. Sa conception devra permettre un accès simple à tous. (ex : ne pas comporter de « jargon » socio-culturel ou de terminologie ambivalente !)

Elle sera basée sur des éléments prédéterminés :

- La comparaison entre le résultat obtenu et celui attendu
- Mesurés par des indicateurs quantitatifs et qualitatifs
- Les écarts permettront ainsi de mesurer les résultats
- Les contextes spécifiques à l'environnement sur la période étudiée (élément interne ou externe non prévu et ayant une incidence sur le sujet évalué)
- Le niveau de satisfaction du résultat obtenu

Il sera récolté d'une façon simple (smiley) et participative sur trois niveaux :

Les usagers, l'organisateur, le groupe d'évaluation

Elle devra prendre en compte les items attendus dans nos différents dossiers d'évaluations.

Quelle partie du projet allons-nous évaluer ?

Il s'agit d'une évaluation globale du projet. Elle se basera donc sur 3 Axes, qui seront analysés chaque année.

Projection gestion budgétaire

Projection financière de 2021 à 2024 :

Sous réserve d'un maintien à l'existant de nos diverses recettes, sur les quatre années à venir (*subventions diverses, cotisations des adhérents et recettes annexes*) et d'une stabilisation de la législation au niveau des cotisations sociales, nous pouvons envisager la mise en place de notre nouveau projet social en nous basant sur notre actuelle structuration.

A partir de la troisième année, une variable d'ajustement pourrait être à prévoir. Sans recettes nouvelles, celle-ci pourrait s'appliquer sur une réduction des dépenses hors salaires. Il conviendrait alors de développer une gestion prévisionnelle affinée de nos investissements en matériels et rationalisation de nos dépenses et recettes.

Incidence d'un développement de nos accueils associatifs et partenaires en fin de journée et soirée

Dans l'objectif de développer en fin de journée et soirée nos accueils de partenaires, il conviendrait de prendre en compte les deux aspects organisationnels suivants :

Entretien

Actuellement pour une ouverture moyenne au public de 65h / 6 jours semaines / 47 semaines de notre espace à la MIEF, nous comptabilisons 26 heures de ménage par semaine.

Une augmentation de notre fréquentation des usagers dans la structure nécessiterait un accroissement des heures de ménage.

De plus, le contexte sanitaire du à la COVID-19 pouvant s'installer dans la durée pourrait, par la mise en place de nouveaux protocoles, nécessiter des heures de ménage supplémentaires et d'accueil du public dès cette année.

Accueil / sécurité des locaux

Il en est de même pour la gestion pratique de l'accueil des publics et de la sécurité des locaux en dehors des temps de présence de salariés « permanents ».

Une augmentation de notre fréquentation des usagers en soirée dans la structure nécessiterait une organisation plus performante de l'accueil et de la sécurité du bâtiment.

Elle induirait également un développement accru des formations quant à la gestion des alarmes de sécurité.

Pérennisation, développement et création d'actions :

La montée régulière en compétence du personnel sur les fonctions attendues au sein de la Maison des Habitants permet d'envisager un développement de quelques actions.

Par contre, dans une situation de stabilisation de l'équipe salariée telle que définit à l'organigramme joint à ce dossier, la création de nouvelles actions ou missions nécessiterait de faire des choix d'interventions afin de réduire ou d'arrêter certaines actions actuellement menées.

Cette démarche permettrait à des salariés de s'investir dans de nouvelles tâches.

L'autre option étant de procéder à l'embauche de personnels supplémentaires et donc de trouver de nouveaux financements durables.

Gouvernance et gestion financière du projet

Ces décisions quant au développement et orientation des actions de la Maison des Habitants relèvent d'un choix politique de la structure, donc du Conseil d'Administration.

Nos deux précédents exercices comptables nous permettent d'envisager une marge de manœuvre financière possible permettant le développement de notre accueil au sein de la MdH.

Pour l'ensemble de ces sujets, un arbitrage du CA sera nécessaire dès le prochain exercice afin d'envisager les adéquations possibles entre projets et finances.

Sur un plan comptable, cet arbitrage devra prendre en compte les éléments suivants :

- Les répercussions financières pour lors incertaines dues à la COVID-19
- La pérennité de nos subventions : Ville de St-Julien, CAF, Département
- La pérennité de nos recettes annexes : prestations d'accueil
- La fluctuation de nos recettes « adhérents »
- L'évolution conventionnelle des salaires.

Le 14/9/2020

MAISON DES HABITANTS

SAINT JULIEN EN GENEVOIS

BUDGET GENERAL

60	ACHATS	2020	2021	2022	2023	2024
604000	Achat Etudes et Prestations de Services	1 535,00	1 150	575	436	440
604100	Achats Spectacles et Troupes diverses	3 600,00	2 300	1 196	1 005	1 005
604110	Prestations Activités Externes	505,00	0	0	0	0
604200	Activités Externes	2 020,00	500	505	353	350
606100	Fournitures Activités	2 000,00	3 200	3 040	2 949	2 506
606130	Carburants	0,00	100	100	100	103
606300	Fourn.entret./Pt équipement	4 800,00	5 280	5 333	5 333	4 528
606400	Fournitures administratives	1 515,00	1 709	1 726	1 726	1 381
606410	Fournitures Informatiques / Hifi	2 020,00	2 500	2 500	2 050	2 070
606500	Linge et vêtements de travail		1 500	750	0	750
606800	Achat Alimentation	1 515,00	1 530	1 423	1 281	941
Total :		19 510,00	19 769	17 148	15 233	14 075

61	SERVICES EXTERIEURS	2020	2021	2022	2023	2024
613510	Location Matériel Administratif / Activit	4 500,00	4 500	4 545	4 590	4 636
613520	Location Matériels Activit	2 000,00	400	404	408	412
613530	Location TPE (euro information) credit	0,00	250	253	255	258
613540	Location Mat Informatique backup	0,00	1 200	1 212	1 230	1 242
615500	Entret. & réparat./biens mobil.	1 515,00	909	909	0	0
615600	Maintenance	6 000,00	4 800	4 800	4 848	4 896
616000	Primes assurances-multirisques	7 000,00	6 300	6 300	6 300	6 363
617000	Etudes et recherche	4 000,00	4 200	4 242	4 242	4 284
617100	Licences et Affiliation fédération	1 400,00	1 500	1 515	1 515	1 530
617300	Frais Comité / Arbitrage	1 000,00	500	500	0	0
617400	Redevances Diverses	404,00	410	410	307	295
618100	Documentation générale	600,00	610	616	554	560
618300	Documentation technique	152,00	170	0	0	0
Total :		28 571,00	25 747	25 704	24 250	24 477

62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2020	2021	2022	2023	2024
621100	Personnel intérimaire	0,00	0	0	0	0
621400	Personnel mis à disposition	2 000,00	3 000	3 075	3 152	3 231
622500	Rémunér Activités Non Salariés	23 000,00	17 250	17 423	17 423	17 423
622600	Honoraires	6 000,00	4 500	4 550	4 550	4 595
622700	Frais d'acte et de contentieux	50,00	50	50	50	50
623400	Récompenses	1 000,00	800	808	808	808
623600	Catalogues et imprimés	4 000,00	2 400	2 424	2 448	2 473
624100	Transports sur achats	151,00	155	156	156	156
624700	Transp.collectifs du personnel		1 000	1 020	1 020	1 040
624800	Transports divers	4 000,00	4 000	4 000	3 960	4 000
625100	Voyages et déplacement	3 030,00	3 030	3 030	3 030	3 060
625500	Frais de déménagement	0,00	0	0	0	0
625700	Réceptions	3 000,00	3 900	3 939	3 545	3 598
625800	Frais fonct. Instances associat	1 010,00	304	304	307	310
626100	Affranchissements	450,00	450	437	441	445
626200	Téléphone	2 525,00	3 005	3 035	3 035	3 065
626400	Internet	707,00	707	714	721	728
627000	Services bancaires & assimilés	600,00	300	300	303	306
627001	Service Bancaire FRAIS CB		250	253	255	258
628100	Concours divers, cotisations...	303,00	260	260	260	262
628600	Frais de formation	15 400,00	3 000	3 000	3 000	3 000
Total :		67 226,00	48 360	48 776	48 463	48 809

63	IMPOTS, TAXES ET VERSEM. ASSIMIL	2020	2021	2022	2023	2024
631100	Taxes sur les salaires	3 500,00	5 005	5 060	5 060	5 136
633330	Impôts et taxes	0,00	7 800	7 886	7 973	8 060
Total :		3 500,00	12 805	12 946	13 033	13 196

64	CHARGES DE PERSONNEL	2020	2021	2022	2023	2024
641100	Salaires & appointements bruts	455 000,00	456 365	461 385	466 460	471 591
641200	Congés Payés	10 000,00	6 500	6 500	6 500	6 305
641400	Indemnités et avantages divers	2 030,00	1 827	1 827	1 800	1 800
647400	Versement Fonds Social	2 080,00	2 080	2 080	2 103	2 126
647500	Médecine du Travail, Pharmacie	3 075,00	2 768	2 768	2 768	2 768
Total :		472 185,00	469 540	474 560	479 630	484 589

65	AUTRES CHARGES GESTION COURAN	2020	2021	2022	2023	2024
651600	Droits d'Auteur et de Reproduction	4 081,00	3 000	3 000	3 000	3 000
658000	Charges Diverses de Gestion Courante	91,00	0	0	0	0
658600	Cotisation liée Vie Statutaire	3 535,00	3 470	3 470	3 470	3 470
Total :		7 707,00	6 469	6 469	6 469	6 469

67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2020	2021	2022	2023	2024
671800	Aut.ch.except./Opér.gestion ex	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
672000	Charges sur exerc. antérieurs		0,00	0,00	0,00	0,00
Total :		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

68	DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS	2020	2021	2022	2023	2024
681100	Dotations aux amortis des immo.	7 500,00	6 750	5 400	4 320	4 320
681500	Dot.aux prov.risques & charges	6 161,00	5 400	5 400	5 400	5 400
Total :		13 661,00	12 150	10 800	9 720	9 720

69	PARTIC.SALAR. - IMPOTS.BENEF.	2020	2021	2022	2023	2024
695000	Impôts sur société	400,00	700	700	700	707
Total :		400,00	700	700	700	707

86	CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRES	2020	2021	2022	2023	2024
861000	Mise à Disposition Gratuite de Biens	151 355	151 355	151 355	151 355	151 355

total charges		764 115	746 895	748 458	748 852	753 397
----------------------	--	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------



70	REMUNERATIONS DES SERVICES	2020	2021	2022	2023	2024
706100	Participation des usagers	176 754,00	174 103	175 844	177 602	179 378
706120	Recettes Prestations Diverses	0,00	0	0	0	0
706230	Prestations CAF	94 000,00	94 000	94 000	94 000	94 000
708400	Mise à dispo.du personn.factur	10 000,00	8 000	8 200	8 815	9 344
708800	Aut.produits activités annexes	6 060,00	8 484	8 699	9 351	9 914
Total :		286 814,00	284 587	286 742	289 768	292 636

74	SUBVENT.D'EXPLOITATION	2020	2021	2022	2023	2024
741000	Subv.de fonctionnement-ETAT		7 100	7 100	7 100	7 100
741300	ETAT Aide emploi	1 356,00	339	0	0	0
741800	Sponsors	1 800,00	1 000	1 000	1 000	1 000
742000	Subv.fonctionnement - REGION		0	0	0	0
743000	Sub.fonctionnement-DEPARTEMENT	21 000,00	21 000	21 000	21 000	21 000
744000	Subv.fonctionnement-COMMUNE	264 600,00	264 600	264 600	264 600	264 600
744100	Subv. de fonct.de COMMUNAUTE DE COMM	5 200,00	2 600	2 600	2 964	4 446
747000	Subv. Caf Reap 74	1 618,00	0	0	0	0
748000	Subv.fonctionnement - AUTRES	7 100,00	0	0	0	0
748100	Subv.Projet Commission Mixte		0	0	0	0
Total :		302 674,00	296 639	296 300	296 664	298 146

75	AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	2020	2021	2022	2023	2024
754000	Collectes et Dons	0,00	0	0	0	0
756000	Cotisations des Adhérents	9 000,00	8 865	8 954	9 043	9 134
757100	QP de subvent.d'inv estissement	7 000,00	4 550	4 072	977	977
758200	rsbt unification	6 772,00	0	0	0	0
758800	Autres produits	0,00	0	0	0	0
Total :		22 772,00	13 415	13 026	10 021	10 111

76	PRODUITS FINANCIERS	2020	2021	2022	2023	2024
763000	Revenus des Autres Créances	0,00	0	0	0	0
768000	Autres Produits Financiers	500,00	900	1 035	1 045	1 150
Total :		500,00	900	1 035	1 045	1 150

77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2020	2021	2022	2023	2024
771800	Revenus des Autres Créances		0,00	0,00	0,00	0,00
772000	Produits sur exerc.antérieurs		0,00	0,00	0,00	0,00
778000	Autres prdts except.exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
Total :		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

78	REPRISE S/AMORT. ET PROVISIONS	2020	2021	2022	2023	2024
781500	Repr.s/prov.risques&ch.exploit	00,00				
Total :		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

79	TRANSFERT DE CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
79100	Transferts de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
Total :		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

87	PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES	2020	2021	2022	2023	2024
870000	Contributions volontaires	151 354,60	151 354,60	151 354,60	151 354,60	151 354,60
Total :		151 354,60	151 354,60	151 354,60	151 354,60	151 354,60

total produits		764 115	746 895	748 457	748 852	753 397
-----------------------	--	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------



Annexes

Nota: Les pièces annexes seront jointes sur le dossier papier lors du dépôt final de ce document.

- Organigramme
- Accès aux liens web :
- questionnaires jeunes
- dossiers ABS "Analyse Besoin Sociaux "
- Bilan questionnaire ACF
- Bilan TAP Langagier
- Budget 2021/ 2024 en A3
- Statistiques 2019 / 2020 en A3